Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 8970556
Centre d'intérêt : 840

Lachapelle, Hélène

L'incidence des cours d'appoint sur la réussite scolaire / recherche et réd., Hélène Lachapelle. -- Drummondville : Collège de Drummondville, 1989.

vi, 68, 10 p. ; 28 cm.

"Cette recherche a été subventionnée par la Direction générale de l'enseignement collégial dans le cadre du programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage". Code : 1532-0262. Bibliogr. : p. [67]-68.

ISBN 2-920169-54-8

Vedette(s)-secondaire(s) : Collège de Drummondville

Descripteur(s) : Cours d'appoint • Succès scolaire • Persévérance scolaire • Attitude de l'enseignant • Attitude de l'étudiant • Mathématiques • Chimie • Physique • Collégial (Ordre d'enseignement)

Cette étude vise à mesurer l'impact des cours d'appoint en mathématique, en chimie et en physique sur la réussite des cours subséquents du programme d'études et sur la persévérance scolaire. L'étude porte sur près de 670 élèves ayant suivi au moins un cours d'appoint entre 1980 et 1987. Les données tendent à montrer que les cours d'appoint ont une incidence positive sur la réussite des cours subséquents, le taux de réussite étant de 65,8 % pour les cours d'appoint et de 58,3 % pour les cours subséquents. La réussite aux cours d'appoint n'auraient cependant pas d'incidence sur la persévérance dans le programme d'études initial. Les élèves et les enseignants entretiennent peu d'attentes face à ces cours. De même existe-t-il peu d'écart entre les attentes et le vécu des enseignants et des élèves face à ces cours. En conclusion, on estime que le succès obtenu est modéré et que la méthode d'enseignement utilisée semble avoir un impact important.

Type de document : d

8971556

L'incidence des cours d'appoint sur la réussite scolaire

par

Hélène Lachapelle

Collège de Drummondville

Code de diffusion
1532-0262

L'INCIDENCE DES COURS D'APPOINT SUR LA REUSSITE SCOLAIRE

Recherche et rédaction: Hélène Lachapelle

Cette recherche a été subventionnée par la Direction générale de l'enseignement collégial dans le cadre du programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage.

Collège de Drummondville

Septembre 1989

ISBN 2-920169-54-8
Dépot légal - 4e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Par les Presses du Collège de Drummondville
960, rue Saint-Georges
Drummondville, (Québec)
J2C 6A2

L'emploi du masculin doit être entendu comme neutre et n'a pour but que d'alléger la présentation du texte.

Des copies supplémentaires sont disponibles au coût de 5,00$ à:

La Coopérative du Cégep de Drummondville
960, rue Saint-Georges
Drummondville, (Québec)
J2C 6A2

TABLE DES MATIERES

		PAGE
REMERCIEMENTS		iii
INTRODUCTION		v
1.	ETAT DE LA QUESTION	1
	La première année au collégial	1
	Les élèves en difficulté appréhendée	2
	Les cours d'appoint comme mesure d'arrimage	4
	La clientèle visée par les cours d'appoint	5
	Les cours d'appoint dispensés à Drummondville	6
	L'expérience des mathématiques annuelles	9
2.	LE PROJET DE RECHERCHE	11
	2.1 Brève description des étapes de la recherche	11
	2.2 La méthodologie utilisée	12
	2.3 Les objectifs	19
	2.4 Les sujets	20
	2.5 Les hypothèses	22
3.	ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS	25
	3.1 Eléments tirés de dossiers scolaires des élèves en cours d'appoint	25
	3.11 Une expérience réussie: celle des cours d'appoint en mathématiques sur une base annuelle	26
	3.12 Un rendement intéressant au(x) cours subséquent(s)	32
	3.13 Un taux faible de diplômes décernés	39
	3.14 Une corrélation positive	42

3.2 Elements tirés des questionnaires-sondages auprès des élèves..... 44

3.21 Les élèves ont reçu une information suffisante et reconnaissent avoir besoin de ce type de cours..... 46

3.22 Les élèves sont intéressés par ce cours..... 47

3.23 Les élèves ont des attentes modérées..... 48

3.24 Les élèves croient en l'efficacité de ce type de cours..... 48

3.25 [illegible] reçu, le cours est facile et intéressant.. 48

3.26 Les élèves gardent un bon souvenir du climat en classe..... 49

3.27 Les élèves ont des éloges pour leur enseignant 49

3.3 Elements tirés des entrevues auprès des enseignants 50

3.31 Les professeurs sont peu intéressés par ce type de cours..... 52

3.32 Ils ont un intérêt instable pour cette clientèle..... 52

3.33 Les élèves sont peu intéressés et peu motivés par le cours..... 54

3.34 Les dispenser exige de la patience..... 55

3.35 La plupart des élèves ne termineront pas leurs études..... 56

3.36 La règle du chacun pour soi prévaut..... 57

4. **CONCLUSIONS**..... 59

4.1 Les objectifs et les hypotheses..... 59

4.2 Quelques données importantes..... 63

4.3 Perspectives futures..... 65

5. **BIBLIOGRAPHIE**..... 67

6. **ANNEXES**..... 69

REMERCIEMENTS

Nous désirons remercier madame Louise Gaudet, professeure de mathématiques au Collège de Drummondville, pour la qualité de son travail. Madame Gaudet a réalisé la saisie et le traitement informatique des données et l'analyse statistique des résultats, tirés des éléments recueillis des dossiers scolaires.

Nous désirons remercier monsieur Roch Nappert, adjoint au directeur des services pédagogiques, pour son support et ses précieux conseils et madame Monique Duchesneau pour sa patience et son professionnalisme dans la dactylographie du rapport.

Nous remercions la Direction générale de l'Enseignement collégial pour la subvention accordée à ce projet.

Enfin, nous désirons témoigner notre reconnaissance à tous les professeurs qui ont participé aux entrevues, à tous les élèves qui ont répondu au questionnaire de même qu'à toutes les personnes qui ont accordé leur temps et donné leurs commentaires pour que cette étude soit la plus précise possible.

INTRODUCTION

Cette étude vise à mesurer l'impact des cours d'appoint en mathématiques, en chimie et en physique sur la réussite des cours subséquents du programme d'études et sur la persévérance des élèves pour obtenir leur diplôme d'études collégiales. Notre étude porte sur près de 670 dossiers d'élève ayant suivi au moins un cours d'appoint entre le trimestre d'automne 1980 et celui d'hiver 1987.

En préliminaire, nous vous proposons une courte réflexion sur la première année collégiale. Le lecteur pourra aussi prendre connaissance de quelques données portant sur l'élève en difficulté et le cours d'appoint comme mesure d'arrimage. Enfin, nous vous présentons la situation des cours d'appoint au Cégep de Drummondville, la clientèle visée et l'expérience tentée par les enseignants du département de mathématiques.

Le chapitre 2 rappelle les étapes de la recherche, la population retenue pour notre étude, leurs résultats et leur cheminement scolaires qui ont servi pour l'analyse. Nous retrouvons les étapes qui nous ont amenée à l'élaboration des questionnaires (aux élèves et aux enseignants), les variables sur lesquelles portent ces questions et les modalités utilisées pour réaliser ces deux enquêtes.

Le chapitre 3 fait état de l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus à partir des dossiers scolaires, des réponses fournies par les élèves et des propos recueillis dans le cadre des entrevues réalisées avec les enseignants.

Au chapitre 4, le lecteur prendra connaissance des conclusions et des perspectives suggérées. La bibliographie et les annexes complètent le rapport.

La présente étude s'inscrit principalement dans un processus de réflexion quant à ce modèle privilégié par le Collège de Drummondville comme mesure d'arrimage. Les cours d'appoint, comme mesure d'intervention proposée à des élèves en difficulté appréhendée ou encore à des élèves n'ayant pas suivi le ou les préalables requis pour leur programme d'études, se devaient d'être analysés après plus de dix années d'existence. Les conclusions que s'en dégagent devraient nous permettre de décider du maintien ou non de la formule des cours d'appoint, avec ou sans modifications le cas échéant.

1. ETAT DE LA QUESTION

La première année au collégial

Le Conseil des Collèges, dans son rapport 1987-1988[1], fait porter ses réflexions sur la réussite, les échecs et les abandons au collégial. Nous pouvons y lire que les besoins quant à des modèles d'aide et de support aux élèves en difficulté sont évidents.

L'ampleur du phénomène semble prendre une proportion alarmante, les élèves n'accordant plus aux études une priorité première. L'avènement de l'élève-consommateur, de l'élève-travailleur, force les intervenants des collèges à se doter de mesures qui permettent des cheminements scolaires adaptés aux besoins des élèves. De plus, les élèves entrent au collégial à un âge où certains croient que la pensée formelle n'est pas atteinte. Cette situation suscite parfois chez l'élève des difficultés à apprendre et à intégrer des concepts plus abstraits.

---

[1] Conseil des Collèges. La réussite, les échecs et les abandons au collégial: l'état et les besoins de l'enseignement au collégial, rapport 1987-1988, Québec, 100 p.

La première année collégiale, source de plusieurs difficultés, voire même de problèmes majeurs d'adaptation pour certains élèves, génère souvent des questionnements quant à la pertinence de leur choix de programme. Certains élèves, peu conscients des exigences du niveau collégial et de l'importance de choisir un programme d'études adapté à leurs talents, s'inscrivent à des secteurs d'études pour lesquels ils ont peu ou pas de préparation. Ils choisissent en fonction de ce qui leur "ouvre le plus de portes" plutôt qu'après avoir longuement réfléchi.

L'arrivée de ces élèves au collégial requiert des mesures d'accueil adaptées. Ils ont atteint l'âge pour passer à des études collégiales, ils ont obtenu leur diplôme d'études secondaires et ils optent pour un programme d'études avec des préalables particuliers. Bien qu'ils reconnaissent leurs faibles résultats dans ces matières, ils croient en leur chance de réussite.

Les élèves en difficulté appréhendée

Bon an, mal an, **quelque 82% des jeunes inscrits au secondaire et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires poursuivent leurs études au collégial**. Certains d'entre eux arrivent, diplôme en poche mais tout en ayant une préparation ou des résultats académiques insuffisants. Dès l'étude des dossiers, nous constatons les lacunes ou prévoyons facilement les difficultés. Les élèves, dans le cas d'un préalable non fait, s'attendent à devoir obligatoirement suivre un cours d'appoint. Ils connaissent

les règles depuis le début de leur 5e secondaire et acceptent de s'y soumettre, trop heureux de "monter" au Cégep. Les élèves qui doivent suivre un cours d'appoint à cause de leurs résultats scolaires faibles au secondaire reçoivent quelques mises en garde. Sauf pour quelques rares exceptions, les élèves désirent tenter leur chance quand même et reportent à plus tard la réorientation de leur choix. **Mais déjà, à la lecture du dossier, nous savons que peu d'entre eux termineront leurs études collégiales dans le programme de leur première inscription.**

Par ailleurs, les analyses réalisées par le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM)[2] montrent que les **résultats en français et en mathématiques** (cette dernière étant une des disciplines que nous étudions) **obtenus en 5e secondaire sont de bons indices de la réussite au collégial.** En effet,

> **39%** des diplômés et **62%** des non-diplômés du collégial ont une moyenne inférieure à **60%** en mathématiques 522.

De plus, Rouleau (1985)[3] dans son étude portant sur la chimie générale 101, constate aussi qu'un résultat faible en chimie au

---

[2] Terrill, Ronald. L'abandon scolaire au collégial: une analyse du profil des décrocheurs, Service régional d'admission du Montréal métropolitain, janvier 1988, 122 p.

[3] Rouleau, Dominique. Etude du phénomène d'échecs et d'abandons en chimie générale: rapport d'enquête, Collège Lévis-Lauzon, Québec, 1985, 145 p.

secondaire entraine une plus grande probabilité d'echec en chimie au collégial.

Les cours d'appoint comme mesure d'arrimage

Dans l'intention de rendre accessible l'enseignement collégial au plus grand nombre possible d'élèves, les collèges se sont dotés de mesure d'accueil facilitant le passage secondaire-collégial. Les cours d'appoint s'adressent, depuis leur création en 1971 pour la chimie, en 1973 pour la physique et en 1977 pour les mathématiques, à des élèves du secondaire qui ne rencontrent pas les exigences d'admission (préalables) requises pour certains programmes ou pour certaines disciplines. En référence aux définitions utilisées dans les Cahiers de l'enseignement collégial, nous pouvons dire que les cours d'appoint, en ce qui a trait aux disciplines étudiées dans cette recherche, se définissent comme suit:

> "Ces cours s'adressent aux élèves du secondaire qui ne rencontrent pas les exigences des cours de certaines disciplines. Ces cours tentent donc de compléter la formation reçue au secondaire et fournissent aux élèves les outils et les moyens nécessaires à la poursuite de leurs études".[4]

Comme mesure d'accueil et pour faciliter l'entrée au collégial d'une clientèle faible ou non suffisamment préparée, les

---

[4] Cahiers de l'enseignement collégial. 1971-1972, 1973-1974, 1977-1978, Gouvernement du Québec, ministère de l'Education.

cours d'appoint semblent tout indiqués. Au Collège de Drummondville, plus de six cents élèves ont suivi un ou plusieurs cours d'appoint à leur entrée au cégep entre le trimestre d'automne 1980 et celui d'hiver 1987. Ce nombre représente environ 10% de la clientèle nouvelle de cette période.

La clientèle visée par les cours d'appoint

Lors de la première année d'application dans notre collège (1978), les cours d'appoint servaient à **consolider des notions acquises au secondaire** et pour lesquelles les élèves avaient obtenu la note de passage de 50%. Ces élèves présentaient le profil évident d'une clientèle en difficulté appréhendée puisque la note de passage au collégial se situe à 60%. Comment pouvait-on espérer, pour un cours de niveau collégial présentant une plus grande difficulté, qu'un élève atteigne une note supérieure? De 1978 à 1985, le Collège de Drummondville a proposé des cours d'appoint à tous les élèves ayant obtenu la note de passage au secondaire avec un résultat inférieur à la note de passage du collégial. Depuis 1985, cette politique a changé et le Collège applique désormais la recommandation de la Direction de l'enseignement collégial en offrant ce type de cours **uniquement comme remplacement** d'un préalable manquant.

Que ce soit pour consolider des acquis ou pour remplacer un préalable requis, les cours d'appoint ont accueilli plusieurs élèves et ont été dispensés par plusieurs enseignants sans aucune

forme d'évaluation. S'ils servaient de mesure d'accueil, facilitaient-ils aux élèves la réussite des cours subséquents de leur programme d'études et, à la limite, leur permettaient-ils l'obtention du diplôme d'études collégiales? Les élèves, obligés de se soumettre à cette mesure, notaient-ils une parenté entre leurs attentes et leur vécu? Qu'en est-il des enseignants qui ont eu à dispenser un ou des cours d'appoint? Quelle opinion en ont-ils? Quel intérêt un cours qui peut être qualifié de "niveau secondaire" suscite-t-il chez eux?

Les cours d'appoint dispensés à Drummondville

Les cours d'appoint au Cégep de Drummondville ont été offerts pour la première fois au trimestre d'automne 1978. Les disciplines **mathématiques, chimie et physique** proposent alors des cours dont le contenu s'inspire davantage du contenu du secondaire que du collégial. Les élèves, dont les notes varient, comme signalé antérieurement, entre 50% et 65% dans ces disciplines au secondaire et qui choisissent des programmes d'études requérant ces préalables, doivent obligatoirement réussir ces cours d'appoint avant d'entreprendre les autres cours de la même discipline.

Du trimestre d'automne 1980 au trimestre d'hiver 1985, nous avons offert les cours d'appoint suivants (voir tableau 1.1) afin de permettre aux élèves de consolider leurs acquis.

Cours d'appoint offerts au Cégep de Drummondville sur la période du trimestre d'automne 1980 au trimestre d'hiver 1985.

Mathématiques	201-211-75	algèbre
Chimie	202-111-73	chimie générale
Physique	203-111-74	mesure et analyse

A partir du trimestre d'automne 1985 la raison d'être des cours d'appoint change pour s'orienter vers la recommandation du Ministère. Les cours d'appoint s'adressent alors aux élèves n'ayant pas réussi ou pas fait leurs préalables du secondaire. Les disciplines chimie et physique proposent les mêmes numéros de cours que ceux cités précédemment. La discipline mathématiques offre aux élèves n'ayant pas suivi leur cours de niveau secondaire V, les cours suivants:

Cours d'appoint offerts au Cégep de Drummondville sur la période du trimestre d'automne 1985 au trimestre d'hiver 1989.

201-211-75	algèbre et
201-311-75	trigonométrie et géométrie analytique

Ceux qui ont suivi, mais échoué leur cours de niveau secondaire, s'inscrivent au cours 201-311-75, trigonométrie et géométrie analytique seulement.

Durant la période retenue pour notre étude, le Collège de Drummondville a dispensé des cours d'appoint à 33 groupes d'élèves pour un total de 698 inscriptions-cours (tableau p.8).

Les cours d'appoint sont généralement dispensés aux trimestres d'automne. Il faut souligner que pour l'année scolaire 1983-1984, les enseignants du département de mathématiques ont proposé la suspension du cours d'appoint pour leur permettre de réfléchir aux modèles d'enseignement proposés depuis le début.

Données relatives au nombre total de groupes et au nombre d'élèves inscrits dans des cours d'appoint au Cégep de Drummondville sur la période du trimestre d'automne 1980 au trimestre d'hiver 1987.

Trimestre	Chimie[1]	Physique[2]	Mathématiques
A-80	13 élèves: 1 gr.	14 élèves: 1 gr	52 élèves: 2 gr[3]
A-81	11 élèves: 1 gr.	13 élèves: 1 gr .	64 élèves: 3 gr[4]
A-82	21 élèves: 1 gr.	13 élèves: 1 gr .	90 élèves: 4 gr[4]
A-83	25 élèves: 1 gr.	20 élèves: 1 gr .	nil
A-84	24 élèves: 1 gr.	12 élèves: 1 gr .	52 élèves: 2 gr[4]
A-85	13 élèves: 1 gr.	10 élèves: 1 gr .	86 élèves: 3 gr[5]
A-86	20 élèves: 1 gr.	9 élèves: 1 gr .	49 élèves: 2 gr[3]
H-87	nil	nil	71 élèves: 3 gr[5]
Total	133 élèves: 7 gr	91 élèves: 7 gr	464 élèves:19 gr

1. Le numéro et titre du cours: 202-111-73 chimie générale
2. Le numéro et titre du cours: 203-111-74 mesure et analyse
3. Le numéro et titre du cours: 201-211-75 algèbre
4. Les numéros et titres de cours: 201-211-75 algèbre et 201-101-77 calcul différentiel et intégral conjointement
5. Le numéro et titre du cours: 201-311-75 trigonométrie et géométrie analytique.

L'expérience des mathématiques annuelles

Les enseignants du département de mathématiques proposaient, pour les années scolaires 1981-82, 1982-83, 1983-84, un cours annuel dont le contenu ralliait le cours d'appoint (201-211-75) et le cours de calcul différentiel et intégral I (201-103-77). Ce cours s'adressait à une clientèle dépistée en difficulté appréhendée et dont les résultats en mathématiques au secondaire variaient entre 50% et 65%.

L'élève voyait alors le contenu du cours calcul différentiel et intégral I en une année plutôt qu'en un trimestre et bénéficiait d'un "retour" à des notions du secondaire dès l'apparition d'une difficulté. Nous accordions une équivalence (EQ), en décembre, pour le cours 201-211-75 à l'élève en réussite à cette date et une note pour le cours 201-103-77 à la fin du processus, c'est-à-dire, en mai. L'enseignant proposait aussi à ses élèves une méthode efficace de prise de notes et de travail personnel ainsi qu'un système d'évaluation particulier. En effet, l'évaluation comprenait, au début de l'année, un pré-test permettant à l'élève de se corriger avant le test. De plus, les exigences ou la rigueur imposées aux élèves progressaient lentement pour tendre à se comparer à celles des cours réguliers.

Le cours annuel incluait aussi des ateliers d'aide à l'apprentissage. Ces ateliers, préparés et dispensés par l'enseignant, l'aide pédagogique et la psychologue, faisaient

partie du cours et, de ce fait, étaient obligatoires. Les ateliers proposés portaient sur la crainte des mathématiques, la méthode et l'horaire de travail, l'étude efficace, la connaissance de soi et des autres, etc. Cependant, pendant l'année scolaire 1984-85 nous avions remplacé les ateliers par un suivi et un encadrement pour les élèves peu motivés et plus susceptibles d'échouer. La responsabilité de ce suivi revenait à l'enseignant et à l'aide pédagogique.

Aux dires des enseignants interrogés, la formule annuelle est beaucoup plus satisfaisante que la formule trimestrielle. L'enseignement d'un contenu de niveau collégial en partie, la progression du rythme et des exigences rattachées au cours, la motivation plus grande des élèves pour un cours "régulier" et la confrontation, dès le premier trimestre avec la pertinence du choix de programme, incitent certains enseignants à trouver la formule annuelle plus intéressante que la formule trimestrielle. Cependant, les enseignants craignent les difficultés lorsque les élèves auront à suivre, par après, un cours régulier avec un tout autre rythme, avec des exigences et une rigueur plus grandes. A l'analyse des résultats, présentée un peu plus loin dans notre étude, nous pourrons comparer le rendement obtenu par les élèves dans l'une et l'autre formules.

2. LE PROJET DE RECHERCHE

2.1 Brève description des étapes de la recherche

Afin de bien cerner tout le vécu des cours d'appoint au cégep de Drummondville, nous avons repéré toutes les listes cours-groupes de ces disciplines (33 listes) et récupéré tous les dossiers d'élèves (environ 670). Chacun des dossiers a été analysé avec soin afin de nous permettre de mesurer le succès des élèves dans les cours d'appoint, dans les cours subséquents et de vérifier l'obtention du diplôme d'études collégiales.

La population étudiée se compose d'élèves ayant suivi un ou plusieurs cours d'appoint entre le trimestre d'automne 1980 et celui d'hiver 1987. Le choix de cette période repose sur deux raisons. La première s'appuie sur le fait que chaque élève devait répondre à un questionnaire-sondage portant sur ses attentes et son vécu en regard des cours d'appoint. Conséquemment, nous devions nous assurer que le temps écoulé entre l'année où le cours a été suivi et la passation du questionnaire ne soit pas trop long. L'automne 1980 nous a semblé être la limite raisonnable. La deuxième raison s'appuie sur le fait que notre étude visait aussi à mesurer la persévérance aux études. Ce facteur a été mesuré par l'obtention du diplôme d'études collégiales. Les élèves ayant commencé leurs études collégiales en 1986-1987

pouvaient ainsi obtenir leur diplôme en 1988, pour certains, et en 1989, pour d'autres. Il nous apparaissait possible de vérifier leur persistance aux études.

Comme élément additionnel, tous les enseignants ayant dispensé un cours d'appoint et étant toujours à l'emploi du Collège au trimestre d'hiver 1989 ont été rencontrés en entrevues. Leur vécu et leurs opinions en regard de ce type de cours et de la clientèle qui les compose, complètent les données recueillies dans notre analyse.

2.2 La méthodologie utilisée

Les dossiers scolaires

Analyser l'incidence des cours d'appoint sur la réussite scolaire exige préalablement de repérer l'ensemble des listes cours-groupes et le dossier des élèves ayant suivi au moins un de ces cours. Le dossier des élèves dont le nom figure sur ces listes a été analysé. Nous avons apprécié 698 dossiers (inscriptions-cours) en regard de:

- le résultat au cours d'appoint;
- le résultat au cours préalable de niveau secondaire;
- le résultat au(x) cours subséquent(s);
- le nombre total de trimestre (s) passé(s) au collégial;
- le nombre total de cours réussis et non réussis (échec et abandon);

-l'obtention ou la non-obtention du diplôme dans le programme de la première inscription ou dans un autre programme.

A l'aide du système informatique SIGDEC (système informatique gestion des dossiers des élèves au collégial), nous avons complété certains dossiers imprécis.

Certaines variables n'ont pu être contrôlées. En effet, un élève peut très bien faire plus d'une fois le même cours d'appoint, avec un trimestre ou plus d'écart entre les deux moments. L'élève peut aussi avoir fait un trimestre ou plus ailleurs qu'au Collège de Drummondville; il peut même y avoir obtenu son diplôme d'études collégiales. Il a aussi fallu mettre sur pied tout un système de recherche pour parvenir à identifier l'adresse exacte où poster le questionnaire-sondage. Plusieurs de nos 607 envois nous ont été retournés par postes Canada.

Malgré tous ces efforts, nous sommes convaincus d'avoir perdu beaucoup d'envois à cause de ces adresses erronées.

Le relevé des notes au(x) cours subséquent(s) a porté sur un maximum de trois (3) cours. Nous estimons pouvoir recueillir suffisamment d'informations en nous limitant à ce nombre. D'ailleurs, pour fin d'analyse, nous avons considéré, sauf pour les cas du cours de "mathématiques 103 annuelles", le résultat du premier cours suivant le cours d'appoint. Pour les élèves ayant suivi le processus annuel en mathématiques, le cours subséquent était le cours fait après le cours de calcul différentiel et

intégral I (201-103-77). Ajoutons qu'aucune distinction n'a été faite quant au numéro du cours suivi.

La compilation du nombre total de trimestres passés au collégial tient compte des trimestres d'automne et d'hiver seulement. Le trimestre d'été a été volontairement mis de côté puisque souvent, à cette période, l'élève ne fait qu'un cours. Ajoutons qu'un trimestre en abandon total a aussi été considéré.

Le nombre total de cours réussis comprend les cours où la note de passage est égale ou supérieure à 60% et les cours avec les mentions équivalence (EQ) ou substitution (Su). Les cours avec les mentions dispense (Di), ou exemption (Ex) ont été rejetés. Le nombre total de cours en insuccès comprend les cours où la note de passage est égale ou inférieure à 59% et les cours avec les mentions abandon (AB), incomplet (I) ou échec pour cause d'abandon (EA).

Le programme d'études à l'inscription était celui identifié sur la formule de demande d'admission ,lorsque disponible, ou celui identifié à partir de l'ensemble des cours suivis au premier trimestre. Nous avons procédé de façon identique pour déterminer le programme d'études final.

Notons enfin que l'élève qui commence en sciences de la santé et qui termine en sciences pures est considéré comme n'ayant pas changé de programme d'études. Il en est de même pour les programmes musique classique (2 ans) et musique populaire (3 ans).

L'échantillonnage

Au Collège de Drummondville, plusieurs de nos programmes d'études requierent les préalables de mathématiques, de chimie et/ou de physique. En voici la liste:

Sciences pures: mathématiques, chimie, physique

Sciences de la santé: mathématiques, chimie, physique

Certains programmes de sciences humaines: mathématiques

Sciences administratives: mathématiques

Soins infirmiers: physique et chimie

Techniques d'estimation et d'évaluation foncière: physique et mathématiques

Electrotechnique: physique, mathématiques et chimie

Techniques administratives: mathématiques

Informatique (offert depuis 1983): mathématiques

La présente étude tente de mesurer l'incidence des cours d'appoint sur la réussite scolaire. Pour atteindre cet objectif, nous allons **mesurer le rendement au cours d'appoint, mesurer le rendement au(x) cours subséquent(s) de la même discipline et, confirmer, s'il y a lieu, l'obtention du diplôme d'études collégiales.** Il serait bon d'ajouter que pour les programmes de soins infirmiers et de techniques d'estimation et d'évaluation foncière, bien que la physique soit préalable à l'admission, l'élève n'a pas obligatoirement à refaire des cours de cette disicpline. Il en est de même pour la chimie préalable à l'admission des programmes d'électro et de soins infirmiers.

Les 698 inscriptions-cours (voir chapitre "cours d'appoint dispensés au Cégep de Drummondville) constituaient l'échantillon de départ. Plusieurs inscriptions-cours, soit un total de 64, ont dû être rejetées pour différents motifs.

L'échantillon retenu pour notre étude se compose donc de 634 inscriptions-cours ce qui représente 91% des 698 du départ. Il totalise 607 individus différents.

Le questionnaire sondage

Dans le but de mesurer les attentes et le vécu des élèves en regard des cours d'appoint, nous avons élaboré un questionnaire comprenant un total de 42 questions. Les lectures citées dans cette étude, les hypothèses à vérifier et les commentaires recueillis au fil des ans nous ont guidée et inspirée dans cette étape.

Un échantillonnage au hasard de dix (10) élèves inscrits à un cours d'appoint au trimestre d'automne 1987 a été identifié. Ces élèves ont été invités à participer à la validation. Nous avons tenu compte dans le choix du nombre d'élèves par discipline de la proportion effective de notre échantillon: 20% pour la chimie (2 élèves); 14% pour la physique (1 élève); 65% pour les mathématiques (7 élèves). Suite à un contact téléphonique ou à l'envoi d'une lettre, neuf (9) élèves ont accepté de collaborer avec nous. La

consigne était claire: "Lis attentivement chacun des énoncés. Souligne chaque mot ambigu ou bout de phrase non clair. Réponds à chacun des énoncés". L'élève bénéficiait du temps nécessaire pour s'appliquer à cette tâche (environ 45 minutes) et était par la suite invité à nous faire part de ses commentaires. Nous avons aussi soumis notre questionnaire à quatre (4) collègues de travail.

Le texte final (Annexe 1) a été posté le 22 décembre 1988 aux 607 élèves composant notre échantillon. L'invitation leur était faite de nous le retourner, complété, pour le 6 janvier 1989. Un rappel aux retardataires a été posté le 16 janvier (Annexe 2). **L'analyse des résultats aux questionnaires portera sur 138 répondants bien que 147 élèves (25%) aient donné suite à notre envoi:** 9 répondants nous ont tout simplement fait parvenir une lettre.

Notre analyse a porté sur les questions 5 à 42. Les questions 1 à 4 n'ont pas été traitées. Elles s'avéraient inutiles dans un contexte où ce n'étaient pas tous les élèves qui avaient répondu et où il devenait impossible de "corriger" les données recueillies à partir des dossiers scolaires. L'analyse des réponses au questionnaire a porté sur les thèmes suivants:

Thèmes	**Questions correspondantes**
L'information préalable et les acquis des élèves	7, 8, 30, 35, 39, 40, 41, 42
L'intérêt pour le cours	9, 10, 14, 18, 19, 32
Les attentes face au cours	11, 13, 21

La pertinence sur la réussite	12, 31
Le contenu du cours	15, 16, 17, 22, 33
Le climat en classe	20, 34
L'enseignant	23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 37, 38

Les entrevues réalisées auprès des enseignants

Durant la période d'automne 88 à hiver 87, quatorze (14) enseignants ont dispensé un cours d'appoint: quatre (4) en chimie; quatre (4) en physique et six (6) en mathematiques. Pour nous faciliter la tâche lors de l'organisation des entrevues, nous n'avons invité que ceux qui étaient toujours à l'emploi du Collège en février 1989. Sur neuf (9) professeurs, sept (7) ont répondu à notre invitation (annexe 3). Les enseignants étaient déjà au courant de notre étude puisqu'en juin dernier, les coordonnateurs des départements de sciences de la nature et de mathématiques participaient à une rencontre de sensibilisation au projet et nous assuraient, dès ce moment, de leur entière collaboration (Annexe 4). Des sept enseignants qui ont participé aux entrevues, 3 ont été rencontrés individuellement (2 de mathématiques et 1 de physique). Les quatre autres (2 de mathématiques et 2 de chimie) ont été jumelés par matière.

Le canevas d'entrevue a été soumis à un collègue de travail pour commentaires. Le texte final est reproduit en annexe 5.

Outre les éléments liés au contenu du cours, à l'approche privilégiée, à l'encadrement des élèves et aux exigences lors des évaluations, l'entrevue a voulu connaître:

-leur intérêt face à ce type de cours;

-leur intérêt pour cette clientèle;

-la motivation et l'intérêt des élèves;

-leur perception des acquis nécessaires pour enseigner un tel cours;

-l'efficacité de ce type de cours sur la réussite future de l'élève;

-le vécu en classe.

2.3 Les objectifs

Les objectifs visés par cette étude portent sur différents facteurs. Ils sont liés à l'élève, à l'enseignant et au contenu du cours.

Objectif 1. Evaluer l'incidence des cours d'appoint (en mathématiques, chimie, physique) sur la réussite du (des) cours subséquent(s) d'une même discipline et sur la persévérance dans le programme d'études initial.

Objectif 2. Analyser les attentes et le vécu des élèves en regard des cours d'appoint.

Objectif 3. Analyser le vécu des professeurs ayant déjà dispensé des cours d'appoint par rapport à l'organisation de ces cours, leur efficacité et leur incidence sur le succès scolaire.

Pour faciliter l'intégration des élèves du secondaire, le Collège a privilégié jusqu'à ce jour la formule des cours d'appoint. Or, au vécu, la pertinence et l'efficacité de ces cours sont remis en question par plusieurs. La décision de maintenir ce type de cours et les conditions particulières d'organisation comptent parmi les principaux résultats escomptés.

2.4 Les sujets

Le profil des élèves en situation de cours d'appoint comprend la répartition selon la réussite au préalable du secondaire, la répartition selon le programme d'études choisi et la répartition selon la discipline. De plus, nous avons comptabilisé le pourcentage d'élèves en provenance de l'enseignement aux adultes du secondaire et la répartition des élèves selon le nombre de cours d'appoint suivis.

Comme le démontre le tableau suivant, la plupart des élèves inscrits à un cours d'appoint avaient préalablement réussi leur cours de niveau secondaire.

48,8%	a réussi le préalable de chimie (sec. V)
88,6%	a réussi le préalable de physique (sec. IV)
74,1%	a réussi le préalable de mathématiques (sec. V)

Aussi à l'analyse du dossier scolaire des élèves composant notre échantillon, nous notons la répartition suivante concernant leur choix de programme d'études.

Programmes d'étude	chimie	physique	mathématiques
Sciences (pures et santé)	49,0%	57,0%	15,0%
Sciences humaines et sciences administratives	19,4%	14,8%	41,0%
Soins infirmiers	1,6%	3,4%	0,4%
Techniques d'estimation et d'évaluation foncière	1,6%	3,4%	9,0%
Electrotechnique	20,2%	12,5%	7,7%
Techniques administratives	0,8%	0,0%	19,5%
Informatique	1,6%	1,1%	0,9%
Autres programmes	5,8%	7,8%	6,5%

L'encadré ci-dessous illustre la répartition des élèves, par discipline.

129 élèves en chimie (20%)
88 élèves en physique (14%)
417 élèves en mathématiques (66%)

Très peu d'élèves "adultes" i.e des élèves ayant suivi des cours dispensés à l'enseignement aux adultes du secondaire, se retrouvent dans notre échantillon (environ 2%). La plupart des élèves de notre échantillion (81%) s'inscrivent à un seul cours:

81 % des élèves s'inscrivent dans un seul cours d'appoint
17,2 des élèves s'inscrivent à deux cours d'appoint
1,8% des eleves s'inscrivent à trois cours d'appoint

En plus du phénomène des échecs et des abandons aux cours, nous constatons que "bon an, mal an, entre 35% et 40% des nouveaux inscrits au collégial abandonnent leurs études avant terme"[5]. Ce pourcentage augmente considérablement pour se fixer à 58,8% chez la clientèle que nous étudions. Que les élèves continuent leurs études ou qu'ils quittent avant la fin, le SRAM[6] nous indique que pour la cohorte 1980, 27% des élèves ont changé de programme d'études. Chez notre clientèle, ce pourcentage s'élève à 47%.

2.5 Les hypothèses

Somme toute, qu'en est-il vraiment de ces cours? Sont-ils simplement des leurres ou un sursis pour l'élève? Dans quelle mesure répondent-ils aux objectifs pour lesquels ils ont été élaborés et offerts? De façon bien concrète, sont-ils rentables au plan de l'insertion aux études collégiales et ont-ils une incidence sur le succès futur de l'élève? Voici les cinq (5) hypothèses sur lesquelles nous tenterons de conclure.

---

5 Terrill, Ronald. L'abandon scolaire au collégial: une analyse du profil des décrocheurs, Service régional d'admission du Montréal métropolitain, janvier 1988, 122 p.

6 idem

Hypothèse 1. La réussite au cours d'appoint n'a aucune incidence sur la réussite au(x) cours subséquent(s).

Hypothèse 2. La réussite au cours d'appoint n'a aucune incidence sur la persistance de l'élève dans son programme d'études initial.

Hypothèse 3. Les attentes des élèves en ce qui a trait à l'influence de ce cours sur leur chance de réussite sont élevées.

Hypothèse 4. Les enseignants ont des attentes élevées concernant les cours d'appoint comme mesure d'arrimage entre le secondaire et le cégep.

Hypothèse 5. L'écart négatif entre les attentes et le vécu des enseignants et des étudiants amène un niveau d'insatisfaction important.

3. ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

3.1 Eléments tirés des dossiers scolaires des élèves en cours d'appoint

Cette partie présente l'ensemble des données recueillies au cours de cette étude. Nous tenterons de souligner les grandes tendances nécessaires à l'amorce de réflexions subséquentes.

Cette section présente les résultats relatifs au rendement des élèves au(x) cours d'appoint, au rendement des élèves au(x) cours subséquent(s), à l'obtention ou à la non-obtention du diplôme d'études collégiales et à la corrélation entre le rendement à l'appoint et le rendement au cours subséquent.

Le lecteur prendra en considération que tous les résultats scolaires situés entre 0% et 29% ont été ramenés à 30% pour le calcul de la moyenne. Cette procédure nous permet un mode de calcul inspiré de celui utilisé par le Ministère.

3.11 Une expérience réussie: celle des cours d'appoint en mathématiques sur une base annuelle

Le tableau 3.1 présente le pourcentage des élèves en réussite aux cours d'appoint pour chacune des disciplines étudiées, à savoir, la chimie, la physique ou les mathématiques (méthode annuelle ou semestrielle). Dans l'ensemble, chacune des disciplines offre un bon rendement puisque plus de la moitié des élèves réussissent le cours.

Tableau 3.1

REPARTITION DES ELEVES SELON LA REUSSITE, L'ECHEC OU L'ABANDON AUX COURS D'APPOINT

Résultat aux cours d'appoint	Chimie 111		Physique 111		Mathématiques annuelle		Mathématiques trimestrielle 211/311		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Réussite	93	72,1	55	62,5	142	75,5	127	55,5	417	65,8
Echec	28	21,7	24	27,3	37	19,7	69	30,1	158	24,9
Abandon	8	6,2	9	10,2	9	4,8	33	14,4	59	9,3
TOTAL	129	100,0	88	100,0	188	100,0	229	100,0	634	100,0

La prudence nous incite cependant à nuancer ce constat pour le cours d'appoint de mathématiques selon la méthode trimestrielle. Contrairement à l'autre méthode, elle semble causer des difficultés: près d'un élève sur deux l'échoue ou l'abandonne. Il est vrai cependant que 17% (35/206) des inscriptions-cours du processus annuel ont été rejetées. Les élèves avaient laissé le processus avant Noel (voir section échantillonnage). Par ailleurs, les disciplines chimie et physique offrent elles aussi des cours d'appoint sur une base trimestrielle tout en récoltant cependant des résultats supérieurs aux mathématiques.

A titre indicatif, nous avons établi les résultats en termes de taux de réussites, d'échecs et d'abandons pour les cours de mathématiques 201-103-77 et 201-337-77 (regroupés), de chimie 202-101-82 et de physique 203-101-77 (tableau 3.2). Pour les disciplines chimie et mathématiques, nous avons considéré les trimestres d'automne 1982 à 1986 inclusivement. Pour la discipline physique, seuls les trimestres d'automne 1985 et 1986 ont été retenus puisqu'avant l'automne 1985, les élèves suivaient ce cours au trimestre d'hiver.

Tableau 3.2 Taux de réussites, d'échecs et d'abandons observés dans des cours suivis au premier trimestre par une clientèle de première année[7].

	chimie (202-101-82)	physique (203-101-77)	mathématiques (201-103-77) (201-337-77)
taux de réussites	69	43	59
taux d'échecs	20	21	22
taux d abandons	11	36	19
Total	100	100	100

A la lecture des tableaux 3.1 et 3.2, on observe que les cours d'appoint, exclusion faite de la méthode trimestrielle pour les mathématiques, récoltent un taux de succès supérieur.

Nous avons également voulu évaluer le rendement des élèves au cours d'appoint en calculant la note moyenne, l'écart-type et le coefficient de variation. Le tableau 3.3 regroupe ces données pour l'ensemble des élèves qu'ils aient réussi ou échoué le cours. Les abandons se traduisant par la mention Ab au bulletin, ils ne pouvaient conséquemment servir pour ces calculs.

---

[7] Cégep de Drummondville. Statistiques du rendement scolaire, 1980 à 1987.

Tableau 3.3

NOTE MOYENNE, ECART-TYPE ET COEFFICIENT DE VARIATION
CALCULES A PARTIR DE L'ENSEMBLE DES NOTES AU COURS D'APPOINT

Resultat aux cours d'appoint	Chimie III[1]	Physique III[2]	Mathématiques annuelle[3]	Mathématiques trimestrielle 211/311[4]
	%	%	%	%
Moyenne	67,6	62,3	67,9	59,3
Ecart-type	17,2	16,5	15,6	19,6
Coefficient de variation[1]	25,4	26,5	23,0	33,1

[1] Coefficent de variation = $\frac{\text{écart-type}}{\text{moyenne}} \times 100$

Un coefficient de variation inferieur à 15% indique une bonne homogeneite de la distribution des notes

1. 91,8% des eleves inscrits en chimie d'appoint.

2. 89,8% des eleves inscrits en physique d'appoint.

3. 95,2% des eleves inscrits en mathematiques d'appoint, methode annuelle.

4. 85,6% des eleves inscrits en mathematiques d'appoint, methode trimestrielle.

Nous pouvons constater une certaine constance dans les notes moyennes obtenues. Encore ici, les cours de mathématiques d'appoint suivant la méthode trimestrielle présentent la moins bonne performance.

De plus, en référant au tableau 3.1, nous constatons que près du tiers des élèves échouent leurs mathématiques d'appoint suivant la méthode trimestrielle. Un nombre aussi élevé d'échecs peut expliquer, en bonne partie, la faible performance en terme de note moyenne constatée au tableau 3.3.

Toujours à titre indicatif, les notes moyennes obtenues dans les cours suivis au premier trimestre de la première année s'avèrent comparables à celles observées pour la même discipline en cours d'appoint (tableau 3.4).

Tableau 3.4 Note moyenne obtenue dans les cours de chimie, de physique et de mathématiques à l'entrée du collégial.

	chimie (202-101-82)	physique (203-101-77)	mathématiques (201-103-77) (201-337-77)
Note moyenne	73%	61%	67%

En effet, sauf pour les mathématiques dispensées de façon trimestrielle, il semble y avoir aussi une régularité entre les moyennes des cours d'appoint et celles des cours réguliers.

Notons enfin qu'il existe peu d'homogénéité dans la distribution des notes aux cours d'appoint puisque les coefficients de variation se situent au-dessus de 15%.

3.12 Un rendement intéressant aux cours subséquents

Le tableau 3.5 nous présente la moyenne, l'écart-type et le coefficient de variation obtenus par l'ensemble des élèves ayant réussi à l'appoint. Evidemment, les moyennes sont très bonnes. Pour chacune des disciplines, elles se situent au-dessus de 70%. Est-il permis d'espérer que ceux qui s'inscrivent, dans un cours subséquent, ont de fortes chances de le réussir? Quant aux écarts-types, ils laissent supposer une constance d'une discipline à une autre. Les coefficents de variation indiquent, par ailleurs, une forte homogénéité dans la distribution des notes.

Tableau 3.5

NOTE MOYENNE, ECART-TYPE ET COEFFICIENT DE VARIATION

DES ELEVES AYANT REUSSI AUX COURS D'APPOINT

Résultat aux cours d'appoint	Chimie 111	Physique 111	Mathématiques annuelle	Mathématiques trimestrielle 211/311
	%	%	%	%
Moyenne	75,1	71,5	74,0	72,0
Ecart-type	9,9	8,3	10,1	9,2
Coefficient de variation[1]	13,2	11,6	13,6	12,8

[1] Coefficent de variation = $\frac{\text{écart-type}}{\text{moyenne}} \times 100$

Un coefficient de variation inférieur à 15% indique une bonne homogénéité de la distribution des notes

Pour plusieurs élèves, la réussite du cours d'appoint s'avère suffisante. En effet, les élèves des programmes de techniques d'estimation et d'évaluation foncière de même que ceux du programme de soins infirmiers doivent suivre les appoints en remplacement du préalable. Leur programme d'études ne comprend pas obligatoirement de cours subséquent dans ces disciplines. Par ailleurs, soulignons que 47% des élèves inscrits dans un cours d'appoint ont changé de programme d'études. Ce changement entraînait souvent la non obligation de continuer dans la discipline du cours d'appoint. De plus, pour faire un cours subséquent, il faut, préalablement, avoir réussi le cours d'appoint. Ce ne sont donc pas tous les élèves de l'échantillon initial qui se sont inscrits dans un cours subséquent de la même discipline.

Ainsi un peu plus de 65% (417/634) des élèves composant l'échantillon initial ont réussi leur cours d'appoint; seulement 66% (276/417) d'entre eux se sont inscrits dans un cours subséquent de leur discipline, ce qui représente 43% (276/634) de l'échantillon initial (tableau 1.6).

Tableau 3.6 Pourcentages des élèves ayant réussi un cours d'appoint qui se sont inscrits dans un cours subséquent de la même discipline.

Disciplines	ont réussi l'appoint	se sont inscrits dans un cours subséquent	%
chimie	93	46	49
physique	55	25	45
mathématiques (annuelle)	142	113	80
mathématiques (trimestrielle)	127	92	73
Total	417	276	66

Dans l'ensemble, le cours subséquent est réussi par 58,3% (161/276) des élèves qui s'y inscrivent. Les pourcentages sont respectivement de 61% en chimie, 60% en physique, 72,6% en pour les mathématiques suivant la méthode annuelle et de 38% pour les mathématiques suivant la méthode trimestrielle (tableau 3.7).

Tableau 3.7

REPARTITION DES ELEVES SELON LA REUSSITE, L'ECHEC OU L'ABANDON AUX COURS SUBSEQUENTS

Résultat au cours subséquent	Ch[illegible]		Physique 111		Mathématiques annuelle		Mathématiques trimestrielle 211/311		TOTAL	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Réussite	29	63,0	15	60,0	82	72,6	35	38,0	161	58,3
Echec	14	30,4	7	28,0	20	17,7	11	13,7	72	26,1
Abandon	3	6,5	3	12,0	11	9,7	26	28,3	43	15,6
TOTAL	46	100,0	25	100,0	113	100,0	92	100,0	276	100,0

Il est intéressant de noter que très peu d'élèves ayant suivi le processus annuel en mathématiques échouent ou abandonnent le cours subséquent, soit 27,4% seulement comparé à 36,9% pour la chimie, 40% pour la physique, 62,0% pour mathématiques (méthode trimestrielle). Leur habitude d'un contenu de cours de niveau collégial et la rigueur exigée peuvent être des facteurs influençant leur bon rendement. Il est évident à la lecture du tableau 3.7 que le rendement obtenu suite à la méthode annuelle tranche fortement sur celui obtenu suite à la méthode trimestrielle. Faut-il conclure que la méthode annuelle expérimentée en mathématiques offre plus de garanties de succès. On est porté à le conclure.

En se référant à l'échantillon initial, 65% des élèves (417/634) réussissent le cours d'appoint avec une moyenne se situant autour de 72%. Près des deux tiers d'entre eux, soit 66% (276/417) s'inscrivent dans un cours subséquent. De ceux-ci, 58,3% (161/276) le réussissent.

Le tableau 3.8 fait état des notes moyennes obtenues par les élèves ayant suivi un cours subséquent. La différence de résultats entre les deux méthodes utilisées en mathématiques est, une fois de plus, éloquente. Par contre, si on se réfère aux résultats obtenus aux cours d'appoint (tableau 3.1), on peut cependant noter une continuité. Les notes moyennes, les écarts-types et les coefficients de variation se comparent nettement.

Tableau 3.8

NOTES MOYENNES, ECART-TYPE ET COEFFICIENT DE VARIATION

AUX COURS SUBSEQUENTS

Resultat aux cours subséquents	Chimie 111	Physique 111	Mathématiques annuelle	Mathématiques trimestrielle 211/311
	%	%	%	%
Moyenne	64,7	59,5	67,5	56,3
Ecart-type	17,4	15,0	18,5	20,9
Coefficient de variation[1]	26,9	25,2	27,4	37,1

[1] Coefficent de variation = $\frac{\text{écart-type}}{\text{moyenne}} \times 100$

Un coefficient de variation inférieur à 15% indique une bonne homogeneite de la distribution des notes

3.13 Un faible taux de diplômes décernés

L'obtention du diplôme d'études collégiales dans le programme de la première inscription rejoint 16,9% (107/634) des élèves. Ce taux augmente à 34,3% si on ajoute l'obtention d'un D.E.C. dans un autre programme. Le SRAM[8] évalue à 45%, le taux de diplômes décernés le programme de la première inscription et à 65% le taux global de diplômes décernés (cohorte 1980). Très peu d'élèves (6,9%) sont encore aux études au moment de notre étude (tableau 3.9).

---

[8] Service régional d'admission du Montréal métropolitain. Etude comparative des clienteles étudiantes des Cegeps du SRAM: Elément d'analyse institutionnelle.

Tableau 3.9

OBTENTION DU D.E.C SELON LA REUSSITE OU L'INSUCCES AUX COURS D'APPOINT

D.E.C		Chimie 111		Physique 111		Mathematiques annuelle		Mathematiques trimestrielle 211/311		TOTAL	
		N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Obtenu dans le programme initial	R	12	9,3	7	8,0	43	22,9	25	10,9	107	16,9
	I	3	2,3	4	4,5	4	2,1	9	3,9		
Obtenu dans un programme autre	R	28	21,7	11	12,5	35	18,6	11	4,8	110	17,4
	I	6	4,6	5	5,7	11	5,8	3	1,3		
Non obtenu	R	44	34,1	33	37,5	62	33,0	77	33,6	373	58,8
	I	25	19,4	22	25,0	31	16,5	79	34,5		
En cours	R	9	7,0	4	4,5	2	0	14	6,1	44	6,9
	I	2	1,6	2	1,1	0	0	11	4,8		
TOTAL		129	100	88	100	188	100	229	100	634	100

R: refere a ceux ayant reussi le cours d'appoint
I: refere à ceux ayant eu un echec ou un abandon au cours d'appoint

Ajoutons que la discipline mathématiques (méthode annuelle) récolte le plus de diplômés. En effet, 49,4% des élèves ayant suivi ce cours d'appoint obtiennent leur diplôme d'études collégiales comparativement à 37,9% pour la chimie, 30,7% pour la physique et 20,9% pour les mathématiques (méthode trimestrielle). Ces pourcentages diminuent considérablement si on se réfère à l'obtention du diplôme dans le programme de la première inscription. Ils sont respectivement de 25,0% pour les mathématiques sur une base annuelle annuelle, de 14,8% pour les mathématiques trimestrielles, de 12,5% pour la chimie et de 11,6% pour la physique.

Ainsi, environ le tiers des élèves de notre échantillon obtiennent leur diplôme d'études collégiales, ce qui est nettement inférieur au taux observé pour l'ensemble d'une cohorte donnée (65%). Il est à noter qu'aucun élève ayant commencé avec trois cours d'appoint n'a obtenu son diplôme dans le programme initial. Trois (3) élèves l'ont cependant obtenu dans un autre programme (sciences humaines). La durée des études, pour ceux qui obtiennent leur diplôme, est supérieure aux statistiques relatives à une cohorte donnée (tableau 3.10).

Tableau 3.10: Durée moyenne des études pour l'obtention d'un D.E.C.de la clientèle en cours d'appoint.

	clientèle en appoint	clientèle cohorte de 1980 SRAM[9]
secteur général	6,4 trimestres	5,3 trimestres
secteur professionnel	8,3 trimestres	6,7 trimestres

3.14 Une corrélation positive

La corrélation entre les résultats au cours d'appoint et les résultats au cours subséquent, présentée au tableau 3.11, est positive pour l'ensemble des disciplines. Nous pouvons donc avancer que l'incidence d'un cours sur l'autre est certaine. On ne peut cependant conclure à une persistance plus élevée des élèves, pour ni l'une ni l'autre des disciplines, si ce n'est une possibilité de continuité plus grande pour les disciplines chimie et physique. De plus, la méthode d'enseignement utilisée en mathématiques ne semble pas avoir d'effet significatif sur le rendement au cours subséquent.

Pourtant, tout au long de cette analyse, nous avons constaté une meilleure performance du côté des mathématiques annuelles.

---

[9] Service régional d'admission du Montréal métropolitain. Etude comparative des clientèles étudiantes des Cégeps du SRAM: Elément d'analyse institutionnelle.

Tableau 3.11

CORRELATION ENTRE LES RESULTATS AU COURS D'APPOINT ET LES RESULTATS AU COURS SUBSEQUENT

	Chimie 111	Physique 111	Mathématiques annuelle	Mathématiques trimestrielle 211/311
Coefficient de corrélation linéaire	0,59	0,66	0,35	0,37
Pourcentage des résultats corrélés [1]	38%	27%	35%	54%

[1] Pour calculer un coefficient de corrélation entre les résultats au cours d'appoint et les résultats au cours subséquent, l'élève doit avoir un résultat dans chacun de ces cours. Le pourcentage de résultats corrélés représente donc la proportion des élèves qui ont suivi un cours d'appoint et un cours subséquent

3.2 Éléments tirés du questionnaire sondage auprès des élèves

Bien que le manque d'intérêt et d'implication touchent aussi les élèves inscrits dans des cours réguliers, cette situation semble plus forte dans les cours d'appoint. Les études, abondantes surtout du côté des mathématiques, sont éloquentes. Selon Blouin[10], "sur 10 élèves inscrits à un cours de mathématiques, 4 élèves seront morts au combat ou se seront désistés avant son dénouement. L'effet des lacunes antérieures étant, pour ainsi dire cumulatif, le sursis sera souvent fatal pour beaucoup de ces rescapés. Les figurants de ce triste spectacle sont ceux qui, après leur secondaire, croient toujours en leurs chances de pouvoir réussir des mathématiques de niveau collégial". D'ailleurs, les élèves motivent souvent leurs insuccès scolaires au secondaire par une insuffisance au niveau de l'étude à la maison ou encore, par la malchance qu'ils ont eu d'avoir un professeur incompétent. Selon Rouleau[11] et d'Amours[12], il est important de miser sur le fait d'aider l'élève à développer une approche et une méthode de travail efficaces plutôt qu'à

---

10 Blouin, Yves. La réussite en mathématiques au collégial. Collège François-Xavier Garneau, Québec, 1987, 107 p.

11 Rouleau, Dominique. Etude du phénomène d'échecs et d'abandons en chimie générale: rapport d'enquête. Collège Lévis-Lauzon, Québec, 1985, 145 p.

12 D'Amours, Cécile. De la matière, une autre façon de voir les mathématiques et de les enseigner. pédagogie collégiale, vol. 2 no 1, p. 23-29, oct. 1988.

absorber l'ensemble de themes proposes au progamme. Potvin[13] souligne d'ailleurs que les attitudes du professeur envers les élèves en difficulté modèlent un style d'interaction qui peut influencer l'attitude des élèves.

Nous avons cherché à en savoir davantage sur les élèves, leurs attentes et leur vécu en regard des cours d'appoint. Les lectures citées tout au long de cette étude et notre expérience de la clientèle inscrite en cours d'appoint nous ont permis d'élaborer un questionnaire sondage adressé à l'ensemble des élèves composant notre échantillon. Les variables considérées ont porté sur l'information préalable et les acquis antérieurs des élèves, leur intérêt et leur motivation pour ce type de cours, le contenu du cours, le travail demandé, l'encadrement et le climat en classe et l'incidence de ce cours sur leur réussite et sur leur diplômation.

Du total de 607 envois postaux, quelques cent quarante-sept (147) élèves ont répondu à notre invitation et de ce nombre, cent trente-huit (138) ont complété le questionnaire; neuf (9) élèves ont souligné leur incapacité à répondre adéquatement aux questions prétextant ne pas se souvenir de cette situation ou leur incertitude d'avoir suivi un cours d'appoint. Le taux de réponse a donc atteint 25%. Par ailleurs, certains élèves ont pu donner plus d'une reponse à une question et, parfois, aucune réponse.

---

[13] Potvin, Pierre. Sentiment de responsabilité des enseignants du secondaire à l'égard des succès et des échecs de leur élèves, dans apprentissage et socialisation, vol. 10 no 4, déc. 1987, p. 211-217.

Plusieurs élèves ont utilisé la partie commentaires pour préciser leur opinion ou encore pour nous poser des questions. Toutes ces données ne sont pas inventoriées dans l'analyse des résultats; elles nous ont surpris quant à leur importance et à leur variété.

Les élèves qui ont répondu au questionnaire sont, pour la plupart, non diplômés (47,5%) et/ou encore aux études (12,4%). Des 40% de répondants ayant obtenu un D.E.C, 57% le sont en sciences humaines (cette mention inclut les sciences administratives), 15% en sciences de la nature, 12% en techniques administratives, 7% en techniques d'estimation et d'évaluation foncière, 5% en techniques de bureau et 3% en techniques infirmières. Ajoutons que très peu de répondants (8%) ont suivi plus d'un cours d'appoint. La répartition des répondants, par discipline d'appoint, se compare à celle des élèves composant l'échantillon (voir échantillonnage). En effet, 21% des répondants ont suivi la chimie; 13%, la physique et 74%, les mathématiques. Enfin, si nous référons à la question 16 (voir annexe I), nous constatons que la majorité (76%) des élèves ont réussi le cours d'appoint. Le cumul des réponses à chacune des questions est présenté à l'annexe I.

3.21 Les élèves ont reçu une information suffisante et reconnaissent avoir besoin de ce type de cours

La majorité des élèves (64%) disent avoir reçu une information suffisante et complète en regard du type de cours auquel nous les obligeons à s'inscrire. Quoique 17% des élèves avouent que

l'information se résumait à l'obligation de faire le cours, 36% des élèves savaient exactement à quoi s'attendre et espéraient bénéficier de ce cours pour consolider des notions du niveau secondaire.

Par ailleurs, leurs retards ou leurs difficultés sont surtout dus à un manque d'effort et de travail (30%) ou à un manque d'aptitude et d'intérêt pour cette matière (42%). Les élèves sont généralement peu surpris d'avoir à faire un cours d'appoint et pour plusieurs (60%), c'est normal d'éprouver des difficultés. Le tiers des élèves réagissent peu à l'idée de suivre un cours d'appoint et 22% l'ont suivi par choix personnel. Leur chance de succès a été peu ou pas du tout évaluée (76% des élèves) avec les responsables de l'admission. Cet échange aurait été souhaité par 54,3% des répondants.

3.22 Les élèves sont intéressés par ce cours

Les élèves motivent leurs difficultés ou leur retard dans la matière par le travail insuffisant, par l'intérêt et les aptitudes faibles (72%). De plus, plusieurs (60%) considèrent le cours d'appoint comme étant une dernière chance pour intégrer le programme d'études de leur choix et misent (44%) sur ce cours pour leur succès futur. Malgré leur faible intérêt pour la matière ou leur travail personnel médiocre, seulement 51% des élèves saisissent ce moment pour étudier rigoureusement et sérieusement.

Beaucoup d'élèves (80%) se disent intéressés à suivre ce cours, de niveau collégial comme tout autre cours, et ne trouvent pas dévalorisant d'être inscrits ou associés à un groupe d'élèves en difficulté.

3.23 Les élèves ont des attentes modérées

Plus de 70% des élèves espéraient se remettre à jour, grâce au cours d'appoint. Malgré cet espoir, 16% n'ont pu affirmer s'ils misaient ou pas sur ce type de cours pour réussir leurs études. Quoique 40% croyaient en l'incidence du cours d'appoint sur leur succès futur, 46% étaient soit ennuyés ou indifférents à la perspective de suivre un cours de rattrapage.

3.24 Les élèves croient en l'efficacité de ce type de cours

Environ 70% des élèves ont suivi un cours subséquent dans la même matière. Selon eux (60%), les cours d'appoint les ont aidés à mieux comprendre et à réussir. Malgré tout, ils croient (44,3) que c'est l'effort et le travail qui assurent le succès et qu'ils auraient pu réussir quand même.

3.25 Au vécu, le cours est facile et intéressant

Leur opinion avant d'entreprendre le cours et après l'avoir suivi reste la même: le cours d'appoint ne présentait pas de grandes difficultés. C'est du moins ce que 55% des élèves nous

donnent comme appréciation du cours et estiment même (57%) avoir les aptitudes pour cette matière. Enfin,notons que 74% des élèves ont trouvé leurs cours intéressants.

3.26 Les élèves gardent un bon souvenir du climat en classe

Les élèves (72%) gardent un bon souvenir de l'atmosphère qu'ils qualifient de facilitante pour leur apprentissage. Plusieurs (17%) retrouvaient un climat d'entraide et certains (28%) se souviennent que les élèves étaient même anxieux de réussir.

3.27 Les élèves ont des éloges pour leur enseignant

La plupart des élèves (plus de 80%) perçoivent leur enseignant ou leur enseignante comme étant très intéressé par son cours et par la clientèle. Leurs exigences quant au travail demandé et aux critères d'évaluation sont bien dosées. L'enseignant adaptait correctement son enseignement au niveau de compréhension des élèves et cherchait, par divers moyens, à maintenir leur motivation.

Par ailleurs, plus de 90% des élèves affirment que l'attitude de l'enseignant influence leur intérêt et leur motivation à l'effort. Selon eux, leur enseignant se montrait toujours disponible à les aider mais peu d'élèves (44%) notent qu'il y a eu un encadrement particulier dans ce type de cours.

En ce qui concerne la qualité et la compétence que l'enseignant doit posséder pour dispenser un cours d'appoint, tous les élèves n'ont pu émettre d'opinion particulière.

Dans l'ensemble, les élèves ont apprécié leur enseignant. Les opinions formulées à ce sujet sont éloquentes.

3.3 Éléments tirés des entrevues auprès des enseignants

L'enseignement des cours d'appoint au Collège de Drummondville s'inspire largement du modèle d'enseignement utilisé dans les cours réguliers. Le contenu des cours d'appoint tente cependant de refléter les contenus des cours du niveau secondaire et du niveau collégial.

Au fil des ans, les enseignants des départements concernés connaissent davantage les lacunes ou les difficultés des élèves et les acquis nécessaires à la réussite des cours subséquents de leur discipline. Les contenus rattachés aux différents cours d'appoint ont ainsi subi des changements pour s'ajuster le plus possible à la réalité des élèves. Par exemple, l'enseignant du cours d'appoint en physique inclut des applications mathématiques à son cours. C'est là, selon lui, la source des difficultés des élèves.

Les enseignants rencontrés en entrevue (voir annexes 1 et 2) sont unanimes quant au contenu des cours d'appoint: la matière dispensée tente de suppléer pour des notions rattachées au niveau

secondaire et parfois même pour des notions du début du secondaire. Les enseignants soutiennent cependant qu'ils apparentent le rythme de leur cours et le modèle privilégié aux cours réguliers de leur discipline. Selon eux, le cours d'appoint doit aussi permettre aux élèves de développer une méthode rigoureuse de travail et de s'habituer au fonctionnement des cours de niveau collégial. Il est important de se doter à la fois des acquis théoriques et pratiques nécessaires à leur réussite future.

Les enseignants s'entendent, cependant, pour constater une différence importante dans l'objectif visé au cours d'appoint et celui visé aux cours réguliers. En effet, l'enseignement au collégial vise principalement à développer la compréhension de l'élève et à lui permettre d'utiliser son raisonnement devant une nouvelle théorie. Le type d'enseignement utilisé dans les cours d'appoint propose aussi des exposés théoriques formels mais ils sont cependant brefs et simples. Les enseignants soutiennent que les élèves accueillent plus facilement l'idée d'une recette magique à appliquer plutôt que d'essayer d'assimiler la théorie et d'en découvrir les champs d'application.

Quant aux exigences rattachées aux cours d'appoint, les enseignants s'accordent pour dire qu'ils tendent à rejoindre les exigences des cours réguliers mais empruntent un cheminement graduel. Cependant, très tôt dans le trimestre, les élèves sont soumis à des mesures identiques à celles utilisées dans les cours réguliers. Cette procédure leur permet de réfléchir sur la

pertinence de poursuivre leurs études dans ce programme. Les enseignants nous ont de plus livré leurs opinions et leurs perceptions sur plusieurs aspects liés aux cours d'appoint: les acquis des élèves; leur intérêt et leur motivation face à ce type de cours, le contenu du cours, le climat et l'encadrement en classe, le support départemental lors de l'attribution du cours, la pertinence en terme de préparation pour les cours subséquents, etc.).

3.31 Les professeurs sont peu intéressés par ce type de cours

Les enseignants sont unanimes à penser que les élèves des cours d'appoint désirent surtout connaître des formules à appliquer; ils recourent alors à des exercices répétitifs et fournissent peu d'explications. Par ailleurs, le contenu de ces cours, pour plusieurs sinon pour l'ensemble des professeurs interrogés, comprennent généralement des notions de niveau secondaire. Conséquemment, ces deux réalités tendent à diminuer leur intérêt à dispenser ce type de cours. Cet inconfort, face à l'appoint, semble atténué chez les enseignants ayant dispensé les mathématiques annuelles puisque le contenu des cours prévoit l'insertion de notions de niveau collégial. On semble, malgré tout, considérer les cours d'appoint comme un mal nécessaire quoique certains prétendent que les élèves qui réussissent l'appoint réussiraient de toute façon en commençant par un cours régulier.

Selon Lafortune[14], "les professeurs ont le sentiment qu'il faut se rabaisser ou être mère poule ou être missionnaire pour enseigner les mathématiques d'appoint". Cette affirmation ajoutée aux commentaires recueillis lors des entrevues réalisées auprès des enseignants nous en disent long sur leur intérêt face à ce type de cours. Cette situation oblige d'ailleurs les collègues de département à proposer des gratifications pour inciter les enseignants à les dispenser. Aussi, certains départements règlent le problème en favorisant un système de rotation où se font tour à tour de rôle, d'en accepter la charge.

3.32. Ils ont un intérêt instable pour cette clientèle

"L'étudiant est le facteur le plus important, à tout le moins, parmi les facteurs les plus importants de la satisfaction de l'enseignant dans son travail comme aussi de son insatisfaction. La principale source de gratification exprimée par les enseignants ou perçue chez ceux qu'ils côtoient, ce sont les étudiants. Le fait de faciliter leur apprentissage; d'éveiller leur esprit, leur curiosité, leur réflexion... voilà autant d'aspects que prend la relation de l'enseignant avec ses étudiants lorsqu'elle est gratifiante"[15].

---

14 Lafortune, Louise. Les mathématiques d'appoint et les adultes: description de la situation et éléments de solution. Direction générale de l'enseignement collégial, Québec, 1987, 123 p.

15 Conseil des Collèges. Enseigner aujourd'hui au collégial. rapport 1986-1987, Québec, 75 p.

Les enseignants rencontrés ont très peu d'attentes face à cette clientèle. Selon eux, les élèves assistent aux cours dans l'unique but d'y apprendre le minimum ou encore, d'y obtenir la note de passage. Les enseignants, quant à eux, puisent leur motivation dans le fait d'inciter leurs élèves à dépasser la simple reproduction d'exercices et de leur apprendre à appliquer la théorie à d'autres champs d'utilisation. Cet écart entre la motivation des élèves et la motivation des enseignants entraîne un intérêt modéré pour la clientèle inscrite aux cours d'appoint.

Par contre, pour certains professeurs, ces élèves peuvent être très attachants. Les relations humaines sont parfois meilleures avec ces élèves car ils sont moins centrés sur le contenu et plus sur l'individu. Au-delà d'un contenu à livrer, si tu veux aider, investir humainement, le "trip" de l'appoint peut être très intéressant.

3.11 Les élèves sont peu intéressés et peu motivés par les cours

La plupart des enseignants rencontrés perçoivent leurs élèves comme étant très peu motivés. Cette réalité les oblige à inclure les présences aux périodes d'exercices dans leurs critères d'évaluation. Au bout d'un certain temps d'encadrement, de rappels des échéanciers et d'encouragement au travail régulier, certains renoncent à cette forme d'investissement; les effets de ce suivi, sur la motivation et l'intérêt des élèves, sont trop peu

satisfaisants. Les élèves, disent-ils, viennent chercher le minimum pour s'en sortir, c'est-à-dire, l'obtention de la note de passage.

1.34 Les dispenser exige de la patience

Les difficultés de compréhension de ces élèves et leur niveau de motivation font plus appel à certaines qualités personnelles de l'enseignant qu'à sa compétence professionnelle. En effet, presque tous s'entendent pour affirmer que la patience et le désir d'aider s'avèrent essentiels. L'obligation de répéter les explications et d'illustrer plusieurs fois un même exercice requiert un niveau de patience certain.

Une bonne connaissance des difficultés des élèves et des acquis nécessaires pour réussir les cours subséquents sont des atouts indéniables. On précise cependant qu'enseigner un cours d'appoint, comme enseigner tout autre cours suivi normalement par des nouveaux élèves, exige idéalement une bonne expertise. Quelques-uns des enseignants rencontrés allèguent qu'il serait plus pertinent d'offrir à ces élèves un cours multidisciplinaire où toutes les matières (chimie, physique, mathématiques) seraient regroupées et où plusieurs ressources seraient impliquées.

1.5% La plupart des élèves ne termineront pas leurs études

Tous les enseignants affirment que peu de ces élèves se rendront à l'université, à tout le moins, dans le secteur des sciences. Le cours d'appoint ne peut régler toutes les insuffisances au niveau des acquis nécessaires pour réussir des études collégiales. Certains vont même jusqu'à dire que les lacunes sont tellement importantes chez certains élèves que les apprentissages seront toujours difficiles et limités. Leur chance de réussite à court et à moyen terme est, à toute fin pratique, très faible. Les enseignants n'ont d'ailleurs aucune attente quant à l'efficacité de ce type de cours sur le succès des élèves. Pour eux, s'ajoute aussi au malaise du retard dans les acquis, une attitude négative et incertaine face aux études et à une méthode de travail.

Ils sont d'accord pourtant pour privilégier ce mode de rattrapage à tout autre. Même s'ils savent que peu de ces élèves terminent leurs études, il vaut mieux maintenir cette formule que refuser les élèves en les enjoignant de recommencer leur préalable au secondaire. Ceux qui sont sauvés ont, du moins, reçu un contenu de cours basé exclusivement sur ce qu'ils ont réellement besoin de comprendre pour continuer.

3.3b La règle du chacun pour soi prévaut

Les élèves sont peu portés à travailler ensemble. Aux périodes d'exercices, lorsqu'ils sont présents, ils se contentent de faire les applications prescrites par l'enseignant. Même s'ils sont peu enclins à s'entraider, les enseignants notent cependant une certaine complicité entre eux ou encore un partage tacite du même tableau.

4. CONCLUSIONS

L'analyse des cours d'appoint a permis d'établir certains faits: les notes obtenues aux cours d'appoint se comparent à celles obtenues aux cours normalement suivis au premier trimestre du collégial; l'expérience tentée en mathématiques, méthode annuelle, est positive; le taux de diplômes décernés est cependant beaucoup plus faible que celui observé chez une population générale.

Malgré l'intérêt des élèves pour ce type de cours, les enseignants avouent être peu intéressés à les dispenser. Nous notons cependant que les uns comme les autres ont peu d'attente quant à l'incidence des cours d'appoint sur la réussite scolaire future. Nous croyons toutefois en l'importance de maintenir des mesures d'arrimage entre le secondaire et le collégial. Mais, après cette analyse, nous doutons de l'efficacité de la formule traditionnelle d'enseignement.

4.1 Les objectifs et les hypothèses

Relativement aux objectifs et aux hypothèses de départ, nous allons maintenant vérifier ce qui est valide et invalide. Nous avions trois objectifs à atteindre par notre étude:

1. Evaluer l'incidence des cours d'appoint sur la réussite du (des) cours subséquent(s) d'une même discipline et sur la persévérance dans le programme d'études initial.

2. Analyser les attentes et le vécu des élèves en regard des cours d'appoint.

3. Analyser le vécu des professeurs ayant déjà dispensé des cours d'appoint par rapport à l'organisation de ces cours, leur efficacité et leur incidence sur le succès scolaire.

Nous croyons, par les activités réalisées dans cette recherche, avoir atteint nos buts. Nous pouvons quantifier les taux de succès et d'insuccès aux cours d'appoint et aux cours subséquents; les taux d'émission de diplômes dans le programme de la première inscription ou globalement; nous avons, par le biais d'un questionnaire, évalué les attentes et le vécu des élèves ayant suivi un ou des cours d'appoint et, nous avons par le biais d'entrevues, apprécié les opinions des enseignants les ayant déjà dispensés.

Le projet de départ voulait vérifier cinq (5) hypothèses. Nous reprendrons chacune d'elles pour en tirer les conclusions appropriées.

Hypothèse 1: la réussite au cours d'appoint n'a aucune incidence sur la réussite aux cours subséquents.

Nous obtenons un taux de réussite moyen de 65,8% pour les cours d'appoint, ce taux se situe à 55,3% pour les cours subséquents.

Nous notons une légère diminution quant à la réussite mais cet écart est faible. De plus, les corrélations étant positives, nous pouvons croire à une certaine incidence du cours d'appoint sur les résultats aux cours subséquents. Cette hypothèse s'infirme donc.

Hypothèse 2: la réussite au cours d'appoint n'a aucune incidence sur la persistance de l'élève dans son programme d'études initial.

Nous pouvons croire que cette hypothèse s'avère exacte puisque seulement 66% (276/417) des élèves ayant réussi le cours d'appoint s'inscrivent dans un cours subséquent.

La plupart des élèves aurait dû suivre au moins un autre cours de la même discipline puisque, en se référant au tableau présenté au chapitre 2, ils sont inscrits dans des programmes d'études où la matière est requise. Quoique plusieurs élèves changent de programme d'études en cours de route (47%), seulement 18,6%

(161/611) des élèves en réussite à l'appoint réussissent le cours subséquent. Enfin, ajoutons que peu d'élèves (16,3%) obtiennent leur diplôme d'études collégiales dans le programme de leur première inscription.

Hypothèse 3:	**les attentes des élèves en ce qui a trait à l'influence de ce cours sur leur chance de réussite sont élevées.**

Cette hypothèse s'avère inexacte puisque malgré leur intérêt pour le cours et l'acceptation de devoir le suivre, peu d'élèves (environ 40%) s'attendaient à des résultats probants pour le futur.

Hypothèse 4:	**les enseignants ont des attentes élevées concernant les cours d'appoint comme mesure d'arrimage secondaire-cégep.**

Les entrevues réalisées auprès des enseignants nous permettent de conclure qu'au contraire, ils ont peu d'attentes. Selon les enseignants, les élèves sont peu intéressés aux cours si ce n'est à la note de passage. Les enseignants et les enseignantes savent que la plupart des élèves inscrits à leur cours ne termineront pas, d'une part le trimestre et, d'autre part, leurs études collégiales. Malgré tout, ils reconnaissent que le cours d'appoint demeure une mesure d'arrimage nécessaire puisqu'elle permet à quelques élèves d'en tirer profit.

Hypothèse 5: l'écart négatif entre les attentes et le vécu des enseignants et des enseignantes et les élèves amènent un niveau d'insatisfaction important.

Du côté des enseignants, nous pouvons croire que leur niveau d'intérêt est très faible et ils ont peu d'attentes. Ils doivent utiliser des méthodes particulières pour en obliger l'enseignement (rotation) ou pour inciter à l'enseigner (bonification). Ce n'est donc pas l'écart entre le vécu et les attentes qui est désagréable mais le vécu tout simplement. Cette réalité les confronte à des élèves peu motivés, peu intéressés à qui il est difficile de proposer des défis.

Du côté des élèves, la situation semble être comparable. Ils croient que les cours d'appoint leur permettront de se remettre à jour mais peu d'entres eux leur attribuent leur succès futur. Ils reconnaissent que les cours d'appoint peuvent faciliter leur compréhension mais à force d'effort et de travail on peut réussir quand même. Il n'y a donc pas lieu de croire qu'il existe un écart important entre leurs attentes et leur vécu.

4.2 Quelques données importantes

.58,8% d'abandons des études contre 35% à 40% (SRAM);

.47% de changement de programme contre 27% (SRAM);

.65,8% de réussite aux cours d'appoint (417/634);

.66% des élèves, en succès à l'appoint, s'inscrivent à un cours subséquent;

.43% des élèves de l'échantillon initial (276/634) s'inscrivent à un cours subséquent;

.58% des élèves inscrits à un cours subséquent, le réussissent;

.19,6% des élèves (161/417) en succès à l'appoint sont aussi en succès au cours subséquent;

.25,5% des élèves, inscrits à un cours d'appoint, seront en succès au cours subséquent;

.16,9% d'obtention de diplômes dans le programme de la première inscription contre 45% (SRAM);

.14,3% d'obtention de diplômes contre 55% (SRAM);

.les élèves sont satisfaits de l'information qu'ils ont reçue quant aux cours d'appoint.

.les élèves sont intéressés par ce type de cours quoique peu d'entre eux misent sur lui pour leur succès futur;

.selon les enseignants, peu d'élèves termineront leur études dans le programme de leur première inscription;

.les élèves reconnaissent que ce type de cours puissent faciliter leur compréhension dans les cours subséquents;

.les enseignants ont peu d'attentes face à cette clientèle qui vient chercher le minimum pour s'en sortir (note de passage) et qui est peu motivée et peu intéressée;

.les élèves reconnaissent que le climat en classe facilitait leur apprentissage;

.les enseignants perçoivent les élèves comme étant peu portés à s'entraider;

.les élèves considèrent leur enseignant et leur enseignante comme étant intéressé par le cours;

.les enseignants sont peu intéressés par ce type de cours et par cette clientèle.

4.3 Perspectives futures

En juin (voir annexe 6), nous avons invité la direction pédagogique de même que les enseignants ayant participé aux entrevues à prendre connnaissance du rapport et à nous soumettre leurs recommandations.

Les résultats sont évidents pour chacun d'entre nous. En bout de ligne, le succès obtenu en terme de réussite est modéré et la méthode d'enseignement utilisée semble avoir un impact important.

En effet, plus du tiers des élèves qui s'inscrivent à un cours d'appoint terminent leurs études collégiales. L'expérience des mathématiques annuelles confirme qu'un encadrement pédagogique soutenu et adéquat, qu'un enseignement adapté aux besoins des élèves et qu'un contenu davantage collé à la réalité collégiale garantissent le succès beaucoup plus qu'un enseignement traditionnel. Le cours d'appoint s'avère donc une formule viable, efficace et aidante. Au terme de cette étude, nous croyons cependant qu'il doit se situer dans un contexte plus large que l'enseignement d'un contenu.

5.0 BIBLIOGRAPHIE

Antonius, Richard. Le rattrapage en mathématiques: une expérience sur mesure. Revue de presse.

Beauchamps, Yves. Vers un meilleur passage secondaire-collégial: un projet d'encadrement des étudiants. Collège André-Laurendeau, Montréal, 1985. 143 p.

Blouin, Yves. La réussite en mathématiques au collégial. Collège François-Xavier Garneau, 3e trimestre. Québec, 1985. 132 p.

Blouin, Yves. Éduquer à la réussite en mathématiques. Collège François-Xavier Garneau, Québec, 1987. 105 p.

Cahiers de l'enseignement collégial. 1971-1972, 1973-1974, 1977-1978. Gouvernement du Québec, ministère de l'Éducation.

Collège de Drummondville. Statistiques du rendement scolaire. 1980 à 1987.

Conseil des Collèges. Enseigner aujourd'hui au collégial, rapport 1986-1987. Québec. 75 p.

Conseil des Collèges. Le Cégep de Demain, rapport de consultation, Québec, janvier 1985. 180 p.

Conseil des Collèges. La réussite, les échecs et les abandons au collégial: l'état et les besoins de l'enseignement au collégial, rapport 1987-1988. Québec. 100 p.

D'Amours, Cécile. De la matière, une autre façon de voir les mathématiques et de le enseigner. pédagogie collégiale, vol. 2 no 1, p. 23-29, oct. 1988.

Dorais, Sophie, Robert Quesnel, Yvan Landry. Questionnaire LQ-1 et guide d'utilisation à l'usage des consultants. Collège Lionel-Groulx, novembre 1984.

Du Mouchel, Simon et équipe. Évaluation de la charge de travail de l'étudiant et de l'étudiante. Collège de Drummondville, 1985. 36 p.

Gattuso, Linda, Raynald Lacasse. Les mathophobes: Une expérience de réinsertion au niveau collégial. Montréal, Collège du Vieux-Montréal, Centre des ressources didactiques, 1986. 195 p.

Gattuso, Linda, Raynald Lacasse. Quelques aspects de l'enseignement des mathématiques: le vécu des mathophobes. Collège du Vieux-Montréal, bulletin AMQ, mai 1988, p. 9-13.

Gingras, Michele. Recherche et experimentation: enseignement personnalisé des mathématiques, Bulletin AMQ, vol. XXVIII, no 1, mars 1988, p. 17-20.

Gouvernement du Québec, ministere de l'Education, direction de la recherche. Propositions de développement pédagogique face aux problèmes de l'inadaptation scolaire. 1982, 74 p.

Lafortune, Louise. Les mathématiques d'appoint et les adultes: description de la situation et éléments de solution, Direction générale de l'enseignement collégial, Québec, 1987, 123 p.

Lasnier, Monique. S'aider à mieux vivre ses études collégiales: rapport d'expérimentation, juin 1987, College de Sherbrooke, 195 p.

Lavoie, Hélène. Les échecs et les abandons au collégial: document d'analyse, ministère de l'Enseignement superieur et de la Science, DGEC, Québec, novembre 198?, 85 p.

Potvin, Pierre. Sentiment de responsabilité des enseignants du secondaire à l'égard des succès et des échecs de leur élèves, dans apprentissage et socialisation, vol. 10 no 4, déc. 1987, p. 211-217.

Rouleau, Dominique. Etude du phénomène d'échecs et d'abandons en chimie générale: rapport d'enquête, Collège Lévis-Lauzon, Québec, 1985, 145 p.

Service régional d'admission du Montréal métropolitain. Etude comparative des clientèles étudiantes des Cégeps du SRAM: Elément d'analyse institutionnelle.

Terrill, Ronald. L'abandon scolaire au collégial: une analyse du profil des décrocheurs, Service régional d'admission du Montréal métropolitain, janvier 1988, 122 p.

Touraier, Michele. Typologie des formules pédagogiques, Québec, Service général des communications du ministère de l'Education, mai 1978, 267 p.

6. ANNEXES

Cégep de Drummondville
960, RUE ST-GEORGES, DRUMMONDVILLE, QUÉ. J2C 6A2
TÉL. (819) 478-4671

ANNEXE 1

Le 14 décembre 1988

Aux élèves qui ont suivi un ou plusieurs cours d'appoint au cégep.

Sujet: **les attentes et le vécu des élèves en regard des cours d'appoint.**

Bonjour,

En mai dernier, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) accordait au Cégep de Drummondville, une subvention permettant de réaliser une étude portant sur une évaluation des cours d'appoint dans les disciplines de sciences, à savoir en mathématiques, en chimie et en physique.

Tu fais partie du groupe d'élèves à qui le collège a dispensé un tel cours, soit parce que tu n'avais pas fait ou réussi le préalable du secondaire ou soit par choix personnel.

Nous aimerions en connaître davantage sur la façon dont tu as vécu ces cours. Le questionnaire ci-joint te concerne que tu aies réussi ou non le cours. Nous tentons de cerner les attitudes susceptibles de motiver les choix, les efforts et la persévérance aux études de la clientèle qui accède au cégep avec des cours d'appoint. Les réponses fournies nous permettront d'orienter plus adéquatement notre support aux élèves qui doivent suivre ces cours.

Forts de ton expérience et de ton vécu, les services pédagogiques du cégep de Drummondville pourront dégager un modèle d'invervention davantage axé sur la réalité de l'élève et atteindre ainsi sa mission éducative. Nous te garantissons la confidentialité dans le traitement de tes réponses et te remercions pour ta collaboration. Ta participation est essentielle à la réalisation de cette étude et nous t'en sommes reconnaissants.

Hélène Lachapelle
Aide pédagogique individuelle
Responsable du projet de recherche

HL/md

Note: nous te demandons de bien vouloir nous retourner le questionnaire dans l'enveloppe affranchie ci-jointe **avant le 6 janvier 1989.**

(lire au verso)

Préliminaires

A) Les cours d'appoint offerts au Cégep de Drummondville sont les suivants:

MATH 103 (annuelles): année 81-82; 82-83; 84-85
MATH 211: trimestres A-80 et A-86
MATH 311: trimestres A-85 et H-87
PHYS 111: trimestres d'automne
CHI 111: trimestres d'automne

B) L'une ou l'autre de ces situations s'appliquait pour toi:

1) tu devais réussir un ou plusieurs de ces cours avant de poursuivre au collégial des cours de cette discipline;

2) ou tu devais réussi ce cours en remplacement d'un préalable du secondaire (sans poursuivre cette discipline au CEGEP);

3) ou, effectuant un retour aux études, tu avais choisi de revoir tes notions du secondaire.

C) Dans le questionnaire tu retrouves les termes suivants:

ECHEC: cours non réussi (moins 60%) suivi d'une de ces remarques: E ou EA ou I

ABANDON: cours non terminé portant la remarque AB

REUSSITE: cours avec une note de 60% et plus ou identifié par les remarques EQ ou SU.

TRIMESTRE: période allant de août à décembre pour le trimestre d'automne et de janvier à mai pour le trimestre d'hiver. Le trimestre d'été n'est pas considéré dans cette étude.

A fin de répondre adéquatement aux 4 premières questions, nous te demandons de référer à ton dernier bulletin cumulatif(du cégep de Drummondville ou d'ailleurs).

QUESTIONNAIRE

LES ATTENTES ET LE VECU DES ELEVES EN REGARD DES DES COURS D'APPOINT

Identification des répondantes et des répondants

Nom: _____ Date de naiss.: _____

Prénom: _____

Coche ☑ une seule réponse pour les numéros 1 à 6.

1. Poursuis-tu actuellement tes études dans un Cégep?

   ☐ oui ☐ non

Si tu as répondu **oui** à cette question, passe tout de suite à la question 4.

2. As-tu obtenu ton diplôme d'études collégiales?

   ☐ oui ☐ non

3. Si **oui**, indiques-en la concentration (numéro et titre)

   _____

4. En te référant à ton **dernier bulletin cumulatif** totalise:

   a) le nombre des sessions d'études collégiales poursuivies:

   ☐ 1 ☐ 2 ou 3 ☐ 4 ou 5 ☐ 6 ou 7

   ☐ 7 ou 8 ☐ 8 ou 9 ☐ 9 ou plus

   b) le nombre de cours réussis (60% et plus ou EQ ou SU) ☐

   c) le nombre de cours non réussis (60% et moins ou AB ou E ou EA ou I ☐

5. Si tu n'as pas obtenu ton diplôme d'études collégiales (D.E.C.), peux-tu en indiquer la principale raison?

[2] J'ai toujours eu de la difficulté à l'école;

[5] le programme que j'avais choisi était trop exigeant;

[3] j'aime mieux travailler, c'est plus satisfaisant;

[4] le programme que j'avais choisi ne m'intéressait pas.

[26] je suis encore aux études au cégep;

[22] autre (préciser):_____

_____

6. Pour quelles raisonsas-tu suivi un cours d'appoint?

[37] Préalable(s) du secondaire échoué(s);

[33] préalable(s) du secondaire non fait(s);

[18] retour aux études après un certain temps d'arrêt;

[56] approfondir des notions du secondaire, mêmes réussies.

Pour les questions 7 à 29, indique un seul choix de réponse par énoncé et le chiffre correspondant dans la case prévue.

Choix de réponses

[1] tout à fait en accord [3] en désaccord

[2] en accord [4] tout à fait en désaccord

7. Tu as été accepté-e au collège de Drummondville avec l'obligation de suivre un ou plusieurs cours d'appoint. L'information que tu en as reçue était suffisante.

[ ] Commentaires: 1- 33 2- 56
3- 16 4- 14 Pas de réponses- 20

Si tu as fait le ou les cours d'appoint par choix personnel, passe à la question 8.

Choix de réponses	
1 tout à fait d'accord	3 en désaccord
2 en accord	4 tout à fait en désaccord

8. L'information que tu as reçue était incomplète.

Commentaires: 1- 13 2- 24
3- 46 4- 34 Pas de réponses- 21

9. Un cours d'appoint ou de révision apparaît comme une dernière chance pour intégrer le programme choisi.

Commentaires: 1- 41 2- 42
3- 32 4- 17 Pas de réponses- 6

10. L'appoint est, pour moi, le moment attendu pour étudier sérieusement et rigoureusement.

Commentaires: 1- 29 2- 42
3- 40 4- 21 Pas de réponses- 5

11. Avant d'entreprendre ce cours, je croyais que sa réussite allait me remettre à jour dans cette discipline.

Commentaires: 1- 56 2- 43
3- 25 4- 9 Pas de réponses- 5

12. Le cours d'appoint m'a réellement aidé-e quant à la compréhension et à la réussite dans les cours subséquents de la même matière.

Commentaires: 1- 45 2- 35
3- 18 4- 24 Pas de réponses- 14

Si tu n'as pas fait de cours subséquents, passe à la question 13.

13. Je misais beaucoup sur ce cours pour réussir mes cours au collégial.

Commentaires: 1- 20 2- 37
3- 32 4- 27 Pas de réponses- 22

Choix de réponses

1 tout à fait d'accord	3 en désaccord
2 en accord	4 tout à fait en désaccord

14. J'étais intéressé-e à suivre ce cours.

Commentaires: 1- 64 2- 47
3- 17 4- 7 Pas de réponses- 3

15. Comme le cours d'appoint devait me permettre de réviser ou de voir des notions du secondaire, je croyais que le contenu ne présenterait pas de grandes difficultés.

Commentaires: 1- 31 2- 48
3- 45 4- 10 Pas de réponses- 4

16. Au vécu, le cours d'appoint que j'ai suivi ne présentait pas de grandes difficultés.

Commentaires: 1- 38 2- 38
3- 39 4- 21 Pas de réponses- 2

17. Le contenu du cours d'appoint que j'ai suivi était intéressant.

Commentaires: 1- 59 2- 53
3- 17 4- 6 Pas de réponses- 2

18. Le fait de suivre un cours d'appoint dans un groupe où on retrouve majoritairement des élèves en difficulté est dévalorisant.

Commentaires: 1- 11 2- 10
3- 52 4- 63 Pas de réponses- 2

19. Le fait de suivre un cours d'appoint dont le contenu est de niveau secondaire donne l'impression qu'on ne pas suivre présentement des études collégiales.

Commentaires: 1- 6 2- 14
3- 57 4- 56 Pas de réponses: 3

20. L'ambiance qui régnait dans la classe facilitait mon apprentissage.

Commentaires: 1- 43 2- 56
3- 25 4- 13 Pas de réponses- 2

Choix de réponses

1 tout à fait d'accord	3 en désaccord
2 en accord	4 tout à fait en désaccord

21. Un-e élève qui vit une difficulté pour un retard dans une matière du secondaire ou encore qui désire se recycler suite à un retour aux études peut se remettre à jour grâce à un cours d'appoint.

Commentaires: 1- 73 2- 44
3- 9 4- 2 Pas de réponses- 10

22. Je manquais d'aptitude pour cette matière.

Commentaires: 1- 16 2- 39
3- 32 4- 47 Pas de réponses- 4

23. Le ou la professeur-e qui dispensait le cours d'appoint se montrait intéressé-e par ses élèves?

Commentaires: 1- 72 2- 44
3- 9 4- 10 Pas de réponses- 3

24. Les exigences du professeur ou de la professeure étaient trop grandes.

Commentaires: 1- 5 2- 10
3- 72 4- 48 Pas de réponses- 3

25. Le ou la professeur-e adaptait son enseignement à notre niveau de compréhension.

Commentaires: 1- 63 2- 49
3- 12 4- 12 Pas de réponses- 2

26. Le ou la professeur-e cherchait à motiver les élèves.

Commentaires: 1- 55 2- 53
3- 15 4- 10 Pas de réponses- 5

27. L'attitude du professeur ou de la professeure a une influence sur l'intérêt de l'élève et de l'effort qu'il ou elle fournit pour le cours.

Commentaires: 1- 92 2- 34
3- 7 4- 3 Pas de réponses- 2

Choix de réponses

1 tout à fait d'accord
2 en accord
3 en désaccord
4 tout à fait en désaccord

28. Le ou la professeur-e de ce cours d'appoint était disponible pour nous aider en cas de difficultés.

Commentaires: 1- 87 2- 37 3- 6 4- 5 Pas de réponses- 2

29. J'ai noté un encadrement particulier du professeur ou de la professeure du cégep pour les élèves inscrits dans un cours d'appoint par comparaison à mon vécu dans les autres cours au cégep.

Commentaires: 1- 31 2- 30 3- 44 4- 11 Pas de réponses- 11

Pour les questions 30 à 42, coche ✓ l'énoncé qui identifie le mieux ta situation personnelle.

30. Si tu as été accepté-e au cégep de Drummondville avec l'obligation de faire un ou des cours d'appoint, comment qualifierais-tu l'information que tu as reçue quant aux objectifs et au contenu de ce(s) cours?

19 j'étais bien informé-e et je savais exactement à quoi m'attendre;

31 je savais que ça me permettrait d'approfondir certaines notions du secondaire;

24 l'information se résumait à l'obligation de faire ce cours;

1 je n'avais aucune idée du cours.

Pas de réponses 15

31. Le cours d'appoint apporte-t-il une aide réelle quant à la compréhension et à la réussite des autres cours de la même matière?

27 oui, j'aurais échoué sans cette révision;

35 oui, mais j'aurais pu réussir quand même;

3 non, c'est démotivant et ennuyant de réviser;

26 non, c'est l'effort et le travail qui assurent le succès;

43 je n'ai pas fait d'autres cours dans cette matière.

Pas de réponses 4

32. Si on te demandait de qualifier ta motivation avant d'entreprendre ce cours d'appoint que dirais-tu?

[27] Ca m'ennuyait d'être obligé-e de le faire;

[16] débuter par ce cours ou par un autre n'avait pas d'importance pour moi;

[61] je misais beaucoup sur ce cours pour poursuivre dans le programme de mon choix;

[9] je savais que c'était de la révision et que je n'aurais pas beaucoup d'efforts à fournir.

[4] pas de réponses

33. Identifie parmi les énoncés ci-dessous, celui qui qualifie le mieux le cours d'appoint que tu as suivi.

[81] Révision utile ou nécessaire du secondaire;

[9] perte de temps, inutile;

[9] démotivant, ennuyant;

[40] bon test de notre capacité de réussir dans le programme;

[4] pas de réponses

34. Quel souvenir gardes-tu de l'ambiance, de l'atmosphère qui régnait dans la classe?

[41] Les élèves étaient anxieux de réussir;

[31] les élèves s'entraidaient beaucoup;

[24] les élèves étaient indifférents face à l'échec ou à la réussite;

[7] les élèves accordaient peu d'importance à leurs difficultés;

[10] les élèves étaient plutôt démotivés;

[3] les élèves ne savaient pas pourquoi ils-elles suivaient ce cours;

[9] les élèves avaient l'impression de passer le temps.

[7] pas de réponses

35. Quelle est la principale cause de tes difficultés ou de ton retard dans la matière pour laquelle tu as eu à faire un cours d'appoint?

[33] Le manque d'aptitude;

[41] le manque d'effort et de travail au secondaire;

[9] l'anxiété, la peur d'échouer;

[25] le manque d'intérêt pour la matière au secondaire;

[3] la pression familiale, on veut à tout prix que je réussisse;

[18] je n'avais pas choisi le bon profil au secondaire et il me manquait certains cours;

[14] retour aux études;

[8] pas de réponses

36. Si tu as échoué ou abandonné le cours d'appoint, quelle en a été la principale raison?

Si tu as réussi ce cours, passe à la question 39.

[8] L'attitude du professeur ou de la professeure;

[4] j'ai changé de programme volontairement;

[7] le programme était trop exigeant pour moi;

[1] j'étais tanné-e de réviser;

[10] j'ai quitté le cégep;

[1] mon retard dans cette matière était trop important;

[1] le contenu du cours était ennuyant.

[105] Pas de réponses

37. A quelle **compétence particulière** t'attendais-tu de la part d'un-e professeur-e d'un cours d'appoint?

[9] Capacité d'adaptation à la situation;

[26] esprit pratique, capable d'illustrer concrètement sa théorie;

[19] connaissance précise des caractéristiques des élèves en difficulté;

[87] Pas de réponses

38. A quelle **qualité particulière** t'attendais-tu de la part d'un-e professeur-e qui devait travailler avec des élèves en difficulté?

[8] Disponible;

[8] compréhensif-ve et respectueux-se de nos difficultés;

[16] encourageant-e et motivant-e;

[12] encadrant-e, c'est à dire répéter ce qu'il y a d'important à retenir.

[16] habile à communiquer sa matière. [89] Pas de réponses

39. Dans le cadre du cours d'appoint, si tu faisais face à un problème plutôt difficile qu'elle était alors ta réaction?

[17] Je devenais anxieux-se car c'était de la révision;

[9] je me décourageais;

[20] j'étais insatisfait-e de moi;

[7] je me disais que j'allais abandonner le cours;

[83] c'est normal d'avoir des difficultés.

[5] Pas de réponses

40. Quelle a été ta réaction en apprenant que tu devais obligatoirement faire un ou des cours d'appoint?

[12] Ca ma fait-e réfléchir sérieusement quant à mon choix de programme;

[18] j'étais rassurée de pouvoir réviser;

[8] j'étais gêné-e d'être classé-e élève en difficulté;

[14] je n'avais aucune idée de la signification de cette condition;

[16] je trouvais que le cégep exagérait ma difficulté;

[40] je n'ai eu aucune réaction particulière;

[30] je l'ai fait par choix personnel.

[7] Pas de réponses

41. A l'analyse de ta demande d'admission, les responsables de l'admission du cégep t'ont-ils informé quant à tes chances de succès dans le programme de ton choix?

[5] Oui et ils suggéraient un changement de programme;

[16] oui et ils m'ont proposé un programme allégé;

[4] oui, mais je n'ai pas suivi leurs conseils;

[26] pas de façon claire et précise;

[79] non, pas du tout.

[7] Pas de réponses

42. Aurais-tu souhaité que dès l'analyse de ton dossier, on discute avec toi du programme choisi, de ses exigences et de ta préparation insuffisante?

[35] Oui beaucoup, ça m'aurait fait réfléchir;

[22] peut-être, je ne sais pas;

[40] oui, j'aurais envisagé mon programme avec plus d'informations;

[13] non, c'est moi seul-e qui mène ma barque;

[25] tout a été fait selon mes attentes;

[7] Pas de réponses

****

ANNEXE J

Bonjour,

Il y a quelques jours, nous te demandions quelques minutes de ton temps afin de compléter un questionnaire portant sur les attentes et le vécu des élèves, en regard des cours d'appoint. Nous sommes restés sans aucune nouvelle de toi. Peut-être as-tu oublié d'y donner suite parce que trop accaparé par le tourbillon des Fêtes?

Nous espérons beaucoup ta collaboration, la réalisation de cette étude dépend, en partie, de ta participation. Pouvons-nous compter recevoir ton questionnaire pour le 3 février prochain?

Merci.

HL/mc
88-01-16

Hélène Lachapelle

Hélène Lachapelle, A.P.I.

Cégep de Drummondville
960, RUE ST-GEORGES, DRUMMONDVILLE, QUÉ. J2C 6A2
TÉL. (819) 478-4671

ANNEXE 3

A: Jules Guay, Louise Gaudet, Luc Amyotte, Alain Chevanelle
Louis-Philippe Gauthier, Claude Simoneau, Paul-André Girouard
Henri Tourigny, Daniel Turcotte, Gilles-Clément Prince

DE: Hélène Lachapelle

SUJET: COURS D'APPOINT

Dans le cadre de la recherche portant sur les cours d'appoint, j'aimerais vous rencontrer ainsi que vos collègues qui ont déjà eux et elles aussi, enseigné ces cours. Je prévoi organiser trois rencontres me permettant d'asseoir à une même table, les enseignants et les enseignantes, par discipline.

La clientèle étudiante visée par l'étude comprend tous les élèves ayant déjà suivi un cours d'appoint entre automne 80 et hiver 87.

Un peu plus de six cents (600) dossiers-étudiants ont été analysés et un questionnaire-sondage a été posté aux élèves touchés par l'enquête. A ce jour, plus de 20% de questionnaires nous ont été retournés. C'est bien, considérant la difficulté à retrouver les adresses actuelles.

L'analyse du cheminement scolaire de cette clientèle, leur réponse au questionnaire et votre vécu d'enseignant et d'enseignante permettront aux différents personnels du Collège d'adapter leurs interventions.

J'apprécierais recevoir d'ici le 1 février, la confirmation de votre participation. Nous pourrions alors regarder vos disponibilités pour la rencontre de groupe.

Merci de votre attention et à bientôt.

HL/mc
88-01-27

Hélène Lachapelle

Hélène Lachapelle, A.P.I.
poste tél. 230, local 1387

Cégep de Drummondville
960, RUE ST-GEORGES, DRUMMONDVILLE, QUÉ. J2C 6A2
TÉL. (819) 478-4671

ANNEXE 4

INVITATION

A: Pour le secondaire: Rémi Blanchard
Paul-Ernest Deslandes

Pour le cégep: Luc Amyotte et/ou Louise Gaudet
Yvon Bibeau
Micheline Cabana
Fernand Gagné
Ginette Gauthier
Donald Grondin
Pierre Lemieux
Richard Mathieu et/ou Céline Marier

SUJET: - acceptation par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science d'une étude portant sur les cours d'appoint en Maths, Chimie et Physique;

- information quant au contenu de cette étude;

- échanges.

LOCAL: 1360, Cégep de Drummondville.

HEURE: de 9h00 à 12h00.

DATE: mardi, le 14 juin 1988.

Hélène Lachapelle, A.P.I.

RN/ccp
88-06-07

p.a. Roch Nappert, D.S.P. intérimaire

Annexe 5

Canevas d'entrevues réalisées auprès des enseignants

1. L'approche, l'encadrement , le contenu et les exigences.

A notre avis, le contenu et le niveau de difficulté du cours d'appoint se rapprochent-ils davantage du cours de niveau secondaire?

Avez-vous l'impression que nous devez illustrer souvent, par des exemples ou des exercices, la théorie que vous venez d'exposer?

Notez-vous une plus grande utilisation des périodes d'exercices par les élèves des cours d'appoint que par les élèves des cours réguliers.

En classe, les périodes d'exercices sont-elles plus fréquentes que dans un cours régulier?

Quelle méthode d'enseignment utilisez-vous dans vos cours d'appoint? Croyez-vous que vous devriez utiliser un autre méthode? que pensez-vous d'un enseignement annuel?

Votre exigence pour cette clientèle est-elle comparable à votre exigence pour la clientèle des cours réguliers?

Recourez-vous à un type d'encadrement particulier pour cette clientèle?

2. L'intérêt pour ce type de cours et pour cette clientèle

Votre intérêt pour dispenser ce type de cours est-il comparable à votre intérêt pour dispenser un cours régulier?

Percevez-vous le même niveau d'intérêt chez vos collègues du département?

Le cours mis à part, votre intérêt pour la clientèle du cours d'appoint est-il le même que votre intérêt pour la clientèle des cours réguliers?

3. La motivation et l'intérêt des élèves?

Constatez-vous une plus grande utilisation de vos périodes de disponibilité par cette clientèle que par la clientèle des cours réguliers?

Quelle est leur motivation face à votre cours? Sont-ils plus ou moins motivés que ceux des cours réguliers?

Les élèves des cours d'appoint sont-ils plus anxieux de réussir, plus stressés que ceux des cours réguliers?

Constatez-vous un taux d'absences aux cours plus élevé chez cette clientèle?

4. Les acquis nécessaires pour l'enseigner

A votre avis, le cours d'appoint devrait-il être dis[illegible] un enseignant d'expérience?

A quelle qualité et à quel type de compétences particulières devez-vous faire appel lorsque vous enseignez un cours d'appoint?

5. Efficacité des cours d'appoint

Quelle est votre opinion conernant l'efficacité de ce type de cours?

a) la réussite aux cours subséquents de la même discipline;

b) la persistance de l'élève dans son programme d'études initial.

Quelle perception avez-vous de la probabilité que cette clientèle termine des études collégiales?

Croyez-vous qu'en 75 heures de cours, vous puissiez:

a) permettre aux élèves de consolider des acquis manquants;

b) remplacer totalement un préalable du secondaire.

6. La situation en classe

Les élèves des cours d'appoint s'entraident-ils plus que ceux des cours réguliers?

Cégep de Drummondville
960, RUE SAINT-GEORGES, DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) J2C 6A2
TÉL. (819) 478-4671 FAC-SIMILÉ (819) 474-6859

ANNEXE 6

A: Luc Arvotte
Alain Chevanelle
Louise Gaudet
Paul-André Girouard
Jules Guay
Gilles-Clément Prince
Claude Simoneau

DE: Hélène Lachapelle

SUJET : Etude de l'incidence des cours d'appoint sur la réussite scolaire

Bonjour,

En janvier dernier, vous acceptiez gentiment de collaborer à cette recherche, en participant à une entrevue. Divers sujets y ont été discutés, vos opinions ont été notées et analysées.

Je suis en mesure de vous soumettre le rapport préliminaire faisant état des différents résultats auxquels je parviens : dossiers scolaires, questionnaires aux élèves, entrevues auprès des professeurs. La copie du rapport accompagne d'ailleurs cette lettre. J'apprécierais votre présence, jeudi le 8 juin prochain, à 13 h 30 au local 1360; nous pourrions alors échanger sur les résultats. Je suis convaincue que vos commentaires pourraient m'être grandement utiles.

Je vous invite à me confirmer votre présence pour le 6 juin. Merci d'avoir été là et d'y être encore.

HL/mc
89/05/25

Hélène Lachapelle
Aide pédagogique individuelle

c.c.: Simon DuMouchel
Roch Nappert